

PROGRAMME DE BOURSES DE RECHERCHE DE
L'ORGANISATION DU TRAITE DE L'ATLANTIQUE DE NORD

RAPPORT FINAL

**LE CADRE POLITICO-MILITAIRE POUR LES
OPERATIONS CONJOINTES ALIES-PARTENAIRES**

Igor Klipii
République de Moldova

Bourse de recherche individuelle
2001-2003

2003

CONTENU

Introduction.....	3
Chapitre I	
L'évolution de la notion de „partenariat”: principes generales et specificités.....	5
Chapitre II	
Partenariats spéciaux entre l'Alliance Nord-Atlantique et la Russie, l'Ukraine et la Georgie et leur impact sur la sécurité européenne	16
Chapitre III	
L'Alliance Nord-Atlantique, l'Union Européenne et le partenariat transatlantique après le 11 septembre 2001	25
Chapitre IV	39
Relations République de Moldova - OTAN	
Conclusions	52
Bibliographie	55

Introduction

Les actes terroristes de 11 septembre 2001 ont changé le modèle de perception de la sécurité globale, nationale et même personnelle. Une accélération des changements dans le système des relations internationales et dans le climat de la sécurité internationale s'est produite. L'espace européen, soumis déjà à un premier «choque des changements» après la fin de la guerre froide et l'écroulement du rideau de fer, a vécu une deuxième vague de fortes changements. Dans une nouvelle situation s'est avéré est la principale structure de sécurité collective – l'Alliance Nord-Atlantique. Juste dans quelques années après les événements en Balkans, événements qui ont imposé un changement de la dimension et de la perception de l'OTAN, une nouvelle révision des buts et des objectifs de l'Alliance était recherchée. De nouveaux accents intervenaient dans les relations de l'OTAN et ses partenaires, en se posant en même temps la question sur le futur rôle de l'OTAN et ses structures dans un monde qui se heurte à tant de périls «sans frontières» - nationalisme, fondamentalisme religieux, catastrophes écologiques ou terrorisme ?

Pour répondre à cette question d'importance majeure, je me suis proposé de développer deux conceptions concernant le futur de l'OTAN dans un après le 11 septembre-monde. Les adeptes de la première conception nie le future rôle de l'OTAN et affirment que l'Alliance est devenue insignifiante pour le nouveau milieu de la sécurité. Par contre, la deuxième conception soutient l'idée de la capacité de réorganisation de l'Alliance, qui après avoir identifié ses défis, deviendra une pierre angulaire dans la nouvelle architecture de la sécurité. Tout en juxtaposant ces deux points de vue, j'essayerai de fournir des preuves en montrant que, bien que l'Alliance aie confrontée à une nouvelle réorganisation, elle a assez de vigueur et capacité d'y faire face.

Je me suis proposé d'analyser dans le présent travail l'évolution de la notion de partenaire de l'Alliance Nord-Atlantique dans le contexte des changements qui se sont produits sur la carte géopolitique et géostratégique du monde. Dans le premier chapitre je donne une vue d'ensemble sur le concept de partenaire de l'Alliance en général, les chapitres suivants portant en particulier sur le partenariat entre l'OTAN et l'Union Européenne, la Russie, l'Ukraine, la Georgie et la République de Moldova. En parlant de

la République de Moldova, je ne pourrai pas éviter le problème du conflit transnistrien et le rôle qui revient ou pourrait revenir aux structures de l'Alliance dans la solution de ce conflit.

Parmi les moments mis en discussion dans le présent travail figure aussi la nécessité du maintien de l'Alliance Nord-Atlantique et la négation du rôle de l'OTAN dans le système de sécurité d'après la guerre froide. Cet aspect est largement débattu surtout dans le deuxième chapitre, qui est consacré à la coopération transatlantique et au future des relations entre l'OTAN et l'Union Européenne. C'est une réponse pour les nombreux sceptiques, qui affirment que l'élargissement de l'OTAN et le nouvel partenariat avec la Russie va diluer la cohésion interne de l'Alliance en la transformant dans un shop-talk dépourvu d'importance pratique. La deuxième partie du même chapitre va se concentrer sur la preuve du nouvel rôle globale de l'OTAN. Cette preuve est basée sur les raisons suivantes:

Tout d'abord, la nature changée des menaces qui se posent devant les alliés ne signifie pas que le besoin d'une sécurité collective a disparu. De plus, les critiques de la campagne de Kosovo devraient reconnaître qu'en dépit des malentendus politiques, cette campagne a été un succès militaire.

Deuxièmement, les alliés de deux cotés de l'Océan atlantique peuvent compter sur l'aide dans la planification et le training des structures de sécurité, qui constituent une pierre d'édifice pour la construction d'une défense réussite contre toute future menace.

J'essayerai, cependant, de ne pas manquer une analyse des moments difficiles dans le processus de développement de l'Alliance. Je suis tout a fait d'accord avec le fait que les disparités militaires qui ne sont pas à négliger entre l'Amérique et l'Europe peuvent être abordés en accentuant la question de la sécurité.

En outre, la même spécialisation et concentration dans les secteurs d'intérêt spécifique peuvent aider les nouveaux partenaires s'intégrer plus rapidement dans les structures de l'Alliance. Mon avis est que l'OTAN a un important rôle à jouer dans la transformation de petits états de zone d'instabilité, en des éléments importants de l'architecture de la sécurité commune.

En fin, les deux derniers chapitres portent sur l'analyse des partenariats particuliers, édifiés les derniers années par l'OTAN avec la Russie et l'Ukraine, ainsi

qu'avec la Georgie et la République de Moldova. Les deux derniers pays sont extrêmement intéressants du point de vue de la sécurité régionale dans la zone de la Mer Noire, parce que chacun d'entre eux contient deux conflits territoriaux – celui gagauz et transnistrien en République de Moldova et celui abhaz et sud-osétin en Georgie, conflits, dans la solution desquels l'Alliance Nord - Atlantique aurait un important poids.

J'espère que le présent travail sera d'une grande utilité pour ceux qui s'intéressent à la sécurité européenne et de la région de la Mer Noire, ainsi qu'à l'évolution du conflit transnistrien et aux relations de l'OTAN avec la Russie, l'Ukraine et des autres pays de l'Europe de l'Est. En même temps, je tiens à remercier l'Alliance Nord-Atlantique pour le soutien financier accordé pour cet étude. Mes sincères remerciements vont et aux personnes qui m'ont aidé à finir le présent travail – dr. Christian Daudel, conférencier à l'Université „Jean Monnet” de Saint Etienne (France) et au dr. Christian Frank, professeur à l'Université Louvaine la Neuve (Belgique), ainsi qu'à l'Institut Robert Schuman de Budapest, à l'Institut des Politiques Publiques de Bucaresti et à l'Institut des Politiques Publiques de Chisianu qui ont mis à ma disposition leurs bases de données et des études concernant l'élargissement de l'OTAN et de l'UE vers l'Europe de Sud-Est.

Chapitre I.

L'Evolution de la notion de « partenariat » : principes générales et spécificités

La chute du mur de Berlin en novembre 1989, la réunification de l'Allemagne en octobre 1990 et la désintégration de l'URSS en décembre 1991, de même que les changements majeurs survenus en Europe Centrale et de l'Est, ont marqué la fin de la guerre froide, pour l'Alliance Nord - Atlantique en particulier, la disparition de l'adversaire, de celui qui a justifié l'acte de naissance de l'Alliance. En même temps a disparu et la structure politico-militaire – le Pacte de Varsovie – l'existence de laquelle justifiait une Alliance orientée vers un ennemi précis. Sessisant le fait que toutes ces « disparitions » ne signifient pas et la disparition définitive des menaces à l'adresse de la stabilité, des périls pour la sécurité européenne et implicite mondiale, surtout dans les conditions d'apparition des premiers conflits interethniques dans le cœur de l'Europe,

l'Alliance Nord-Atlantique s'est vu forcée d'élaborer un nouvel concept d'action, une nouvelle stratégie globale par rapport aux changements produits dans le contexte stratégique et politique. Les sommets de Londres (juillet 1990), Rome (novembre 1991), Bruxelles (janvier 1994), ainsi que le sommet de Madrid (juillet 1997) ont confirmé la réorientation de l'Alliance et de ses objectifs de défense de l'intégrité territoriale (art.5 du traité de Washington) vers une ouverture plus ample, qui conférerait à l'Alliance des attributions dans le domaine de prévention des conflits, du maintien de la stabilité et la sécurité. En même temps, les alliés ont fait des pas importants pour l'ouverture de l'organisation vers de nouveaux membres, parmi les états de l'Europe Centrale et de l'Est.

Même avant la dissolution du Pacte de Varsovie, les états post-communistes voulaient s'approcher de l'OTAN, bien que leur demande restait dans les années '90 assez prudente. Seulement la Hongrie a clairement manifesté son désir de se voir le plus rapidement possible membre d'une Alliance élargie. Une année plus tard, l'initiative de la Hongrie a été suivie de celle de la Pologne et la Tchécoslovaquie. D'après eux, l'Alliance Nord-Atlantique serait la seule organisation internationale de sécurité qui pourrait assurer un rôle stabilisateur, étant une garantie contre un éventuel retour au nationalisme violent et aux conflits ethniques dans cette partie du continent. Sachant que l'adhésion des pays de l'Europe Centrale et de l'Est à l'Alliance Nord-Atlantique est prématurée, les présidents de la Hongrie, la Pologne et la Tchécoslovaquie, accompagnés des premiers ministres et des ministres des affaires étrangères ont signé à Visegrad un accord de coopération politique et économique qui prévoyait, entre autre et des consultations en matière de sécurité. Ensuite, les trois pays ont signé des accords bilatéraux de coopération militaire au sujet du contrôle de l'espace aérien, de la production et l'acquisition du matériel militaire, ainsi que des manœuvres communes.

En fait, le partenariat de Visegrad n'a pas été conçu comme une alliance militaire, mais en tant qu'un pôle capable de réduire la vulnérabilité et de contribuer à la stabilisation en Europe Centrale. Ce partenariat allait s'intéresser bientôt aux problèmes de coopération avec l'OTAN. Pendant la réunion de Cracovie de 6 octobre 1991, les chefs d'Etat de ces trois pays ont lancé un appel à une association « proche et

institutionnalisée » avec l'OTAN, la cause étant la situation imperceptible en Yougoslavie et la peur d'une éventuelle extension de l'instabilité dans des autres régions de l'Europe. Cet appel a été précédé de la déclaration de 5 octobre 1991 faite par les ministres des affaires étrangères de ces pays, par laquelle on déclarait : «Il ne devrait pas exister en Europe des différents niveaux et types de sécurité. La sécurité devrait être la même pour tous. Il est nécessaire de créer des conditions pour l'admission de la Pologne, la Hongrie et la Tchécoslovaquie dans l'Alliance.»

A la différence des partenaires de Visegrad qui continuaient à dérouler une vaste activité pour l'intégration dans les structures de l'OTAN, les pays balkaniques, ex-membres du Pacte de Varsovie, la Bulgarie et la Roumanie, ont manifesté moins d'enthousiasme dans ce sens. La cause pourrait être les étroits liens avec l'URSS, la lente transition vers la démocratie et les grandes difficultés économiques.

A leurs tour, les membres de l'Alliance préféraient offrir pour les pays de l'Europe Centrale et de l'Est des garanties indirectes de sécurité, formulées de la manière suivante : au lieu d'une adhésion rapide, il vaut mieux que l'Alliance assure la sécurité dans cette zone par la consolidation des nouvelles institutions de l'OSCE et par le développement bi- ou multilatérale avec ces pays. Le regrettable secrétaire générale de l'Alliance de l'Atlantique de Nord, Monsieur Wörner affirmait qu'« à l'avenir, l'Alliance n'assurera pas seulement la sécurité de ses propres membres, mais aussi la sécurité de tous dans cette vaste zone qui va de Vancouver à Vladivostok. »

Dans ces conditions se cristallise une nouvelle idée dans les relations de l'OTAN et les états post-communistes – l'idée de «partenariat» , qui prendra plusieurs formes. Au-delà des principes générales, valables pour tous, le partenariat OTAN - les ex-pays issus du Pacte de Varsovie commence à se diviser dans plusieurs groupes qui seront ensuite analysés.

Mais avant de passer à l'analyse des principales formes de partenariat, on va se référer en grandes lignes à l'évolution de la conception stratégique de l'OTAN qui a consacré l'idée de partenariat et qui a servi de point de départ pour la multiplication de ses formes. Il faut mentionner que le partenariat dans ses formes actuelles est l'expression des transformations des années '90, c'est pourquoi il est fort nécessaire de passer en revue les principaux changements qui ont mené à ces transformations.

Premièrement, la politique de l'OTAN a évolué et s'est développée après les années '90 dans des zones qui étaient insuffisamment couvertes par la conception stratégique de 1991, dont on va parler. L'apparition du Partenariat pour la Paix (PfP) est un exemple concluant dans ce sens. Il manquait dans les vieilles conceptions aussi des prescriptions qui pourraient autoriser des opérations qui n'étaient pas prévues par l'article 5 du traité de Washington. Un autre changement important visait l'extension de la qualité de membre sur des ex-pays du Pacte de Varsovie.

Deuxièmement, les conceptions stratégiques antérieures ne représentaient qu'un document de planification défensive. Par exemple, le même concept de 1991 mettait l'accent sur des forces statiques destinées à la défense territoriale. Pourtant, l'actualité demandait une révision. Mais le motif le plus important pour l'élaboration d'une nouvelle conception stratégique était le désir de confirmation de la solidité du fondement de l'Alliance. Personne ne pourrait pas accuser l'OTAN des années '90 pour le fait qu'elle représentait une alliance statique. Chaque nouvel sommet avait pour effet une nouvelle initiative.

Dans les années '90 l'Alliance a pénétré un nouvel terrain et a transformé ses ennemis dans des amis ; elle a même déployait ses premières opérations militaires en Bosnie en 1995.

Chronologiquement, les modifications au sein de l'OTAN ont commencé pourtant en 1991. Le concept stratégique de l'OTAN, adopté au sommet de Rome le 7-8 novembre 1991, a établi une liaison entre la nécessité du maintien de la capacité collective de défense commune de l'OTAN et une plus large idée de la sécurité, basée sur le dialogue et la coopération. Ce concept stratégique a été adopté spécialement dans le but de fixer la direction de la future évolution de l'OTAN. Les domaines essentiels étaient :

- une idée élargie de la sécurité dans laquelle la coopération joue le rôle principale;
- la réduction des capacités militaires et leur restructuration afin de permettre la participation des missions pour la gestion des crises, sans porter ensuite des préjudices à la défense collective ;
- la prise par les alliés européens de la responsabilité dans l'assurance de leur propre sécurité .

Le concept stratégique élaboré à cette époque-là était un document public qui mettait en évidence le fait que la planification de la défense au niveau de l'Alliance ne se concentrera plus sur les préparations pour la défense contre un vaste attaque militaire. Les risques à l'adresse de l'OTAN dérivait déjà de l'instabilité, spécialement des rivalités ethniques ou des disputes territoriales. La nouvelle idée attestait un éloignement du concept de la défense avancée et de celui de la réaction flexible. L'accent était mis sur le maintien de la capacité de défense adéquate, mais pourtant plus réduite en tant que dimension, sur la création d'une capacité bien développée de la gestion des crises, sur l'établissement d'un dialogue avec des autres nations, ainsi que sur les problèmes de la sécurité à travers la coopération, y compris le contrôle des armements.

Le concept stratégique prévoyait de même la réduction de la dépendance vis-à-vis des armes nucléaires et l'introduction des changements majeurs dans la structure militaire de l'OTAN, y compris des réductions en ce qui concerne sa dimension et le niveau d'alarme et mobilisation pour la lutte (« readiness »), l'amélioration de la mobilité et de l'adaptabilité dans des différentes circonstances marquées de l'incertitude, la création du Corps de Réaction Rapide, l'adaptation des procédures de planification de la défense.

Etant donné le nouvel objectif, l'OTAN s'est mis aux réformes.

Les évolutions ultérieures ont nécessité pourtant l'approfondissement du processus de transformation de l'Alliance. En 1991 s'est constitué le Conseil de Coopération Nord-Atlantique (CCNA), la création duquel a été conditionné par le désir de l'OTAN d'entraîner au sein de l'Alliance de nouveaux membres, de faire des pas concrets de rapprochement avec la Russie et l'Ukraine.

La structure militaire de commandement de l'OTAN a été rendu plus efficace à travers la simplification, tandis que les accords de planification de la défense ont été adoptés dans le but de la prise en considération des nécessités ultérieures en ce qui concerne la gestion des crises et le maintien de la paix.

L'orientation fixée a été consolidée par l'adoption des décisions ultérieures. Au sommet de Bruxelles de janvier 1994 les présidents des pays participants ont déclaré leur intention d'initier un programme destiné à modifier les rapports entre l'OTAN et les futurs états partenaires. Une nouvelle initiative de coopération au long terme avec l'OTAN, connue comme le Partenariat pour la Paix (PfP) a été lancée. Ce programme

allait constituer le mécanisme principale de la mise en pratique des liaisons entre l'Alliance et ses partenaires et de l'interopérabilité entre les partenaires de l'OTAN. A partir de ce temps-là le partenariat est devenu la composante fondamentale de la sécurité dans la zone euro-atlantique et occupe le rôle centrale dans l'organisation d'aujourd'hui. A travers les programmes détaillés qui reflètent les capacités et les intérêts individuels des partenaires, les alliés et les partenaires ont obtenu la possibilité de collaborer en vue de promouvoir la transparence de la planification budgétaire de la défense nationale, le contrôle démocratique des forces armées, la préparation au cas des désastres civiles et d'autres urgences et le développement de la capacité de travailler ensemble, y compris dans le cadre des opérations PfP dirigées par l'OTAN.

Le document cadre du PfP, de même que le Programme de Partenariat Individuel (IPP), le Programme de Travail du Partenariat (PWP) et le Processus de Planification et d'Examen (PARP), lancé au sommet de Bruxelles, constituent des instruments de base du Partenariat pour la Paix. Le rôle des partenaires a grandit considérablement à travers le travail permanent dans le cadre de la Cellule de Coordination du Partenariat (PCC), particulièrement avec la création de l'Elément d'état – majeur du Partenariat pour la Paix (PSE) dans des divers commandement de l'OTAN au niveau stratégique, régional et sous-régional, où les officiers de l'OTAN et les partenaires sont engagés en tant que personnel international au caractère permanent.

A partir de 1996 dans le cadre de l'OTAN s'est développée l'identité de la sécurité et de la défense européenne. Les ministres des affaires étrangères des pays de l'Alliance ont décidé le 29 mai 1997 à Sintra, Portugal, qu'il est nécessaire de réviser le concept stratégique de l'OTAN, pour qu'il puisse faire face aux changements survenus après son adoption. Le Conseil de Coopération Nord-Atlantique (CCNA) a été substitué par le Conseil de Partenariat Euro-Atlantique (CPEA), le but duquel était le lancement d'une nouvelle étape de coopération

En avril 1999 pendant le sommet de l'OTAN de Washington a été adopté un nouvel concept stratégique de l'Alliance, concept qui relevait la nécessité de trouver une réponse pour les nouveaux défis de la réalité géopolitique. Ce concept de sécurité pour le XX siècle prévoyait « la consolidation du rôle des facteurs politiques, économiques, sociales et écologiques par rapport aux ceux militaires. » Le nouveau concept a permis à

l'Alliance d'actionner d'une manière plus efficace dans le domaine du maintien de la paix.

Un élément nouveau de la stratégie constituait la possibilité d'effectuer des opérations militaires hors du périmètre géographique des états membres, cela étant dû „à la nécessité de contrecarrer l'extension des conflits qui mettaient en péril l'existence de l'Alliance, de même que la prolifération des armes de destruction massive”.

L'élaboration de la nouvelle conception a été précédé de la constitution d'un groupe de coordination, qui a été le principal organe consultatif du CCNA en ce qui concerne les problèmes politico-militaires. Au cours de l'élaboration du nouvel concept, la Russie a été rapprochée par le Conseil conjoint permanent OTAN-Russie (CCP), de même que l'Ukraine par la Commission OTAN-Ukraine.

Le groupe de coordination a examiné sous un jour nouveau la politique de l'Alliance. Les principale thèmes étaient :

- la raison d'être dans l'OTAN (y compris les risques et les défis potentiels et les principaux objets de sécurité) ;
- les nouvelles rigueurs opérationnelles (y compris les opérations hors du cadre stipulé dans l'art. 5 du Traité de Washington et le problème de remise des mandats) ;
- la sécurité européenne et l'identité défensive, l'élargissement, le partenariat ;
- les relations OTAN-Russie ;
- les relations OTAN-Ukraine.

Le sommet de Prague de 21-22 novembre 2002, qui a été le premier sommet de l'OTAN après les événements de 11 septembre 2001 et le premier sommet de l'Alliance organisé dans un pays de l'ex Pacte de Varsovie, a ouvert une nouvelle ère pour l'Alliance Nord-Atlantique. Les problèmes de l'élargissement de l'OTAN et les relations entre l'OTAN et les pays partenaires ont constitué des moments clés de la réunion.

Les principales formes de partenariat, identifiées par nous au long du travail, portent sur les relations OTAN – les états postcommunistes dans le cadre du Pfp (relations OTAN-République de Moldova, OTAN-Georgie), relations OTAN-Ukraine, OTAN-Russie et les relations OTAN-l'Union Européenne.

Mais avant de passer à l'analyse détaillée de ces formes de partenariat il est nécessaire de voir qu'elle est la politique de «partenariat» de l'OTAN et quels sont les principes générales de fonctionnement du « partenariat »

L'essence politique du partenariat et de la collaboration au niveau internationale réside dans le déroulement des consultations et contacts systématiques sur des problèmes de coopération pratique pour ce qui est de l'instauration de la transparence et de la confiance dans la zone euro - atlantique. Dans le plan bilatéral, le partenariat nécessite le développement des relations réelles de travail entre l'OTAN et les partenaires qui pourront être adaptées à la situation et aux besoins de chacun. Le processus de collaboration implique des efforts conjugués de communication et de compréhension entre tous les états participants. La majorité d'entre eux sont des anciens rivaux appartenant longtemps à des alliances antagonistes qui étaient en conflit sur des problèmes régionales, territoriales, politiques, ethniques ou religieux. Le travail commun, réalisé dans le but de la définition des solutions communes dans le domaine de la sécurité a permis la réalisation des progrès importants vers la dissolution des vieux préjugés et l'édification d'une vision claire en ce qui concerne les avantages d'une future coopération. A l'heure actuelle tous les partenaires participent dans le cadre du Conseil de Partenariat Euro-Atlantique (CPEA), et se consultant sur des aspects qui tiennent de la sécurité dans les régions euro-atlantiques. Les forces militaires des états -membres de l'OTAN et des états partenaires peuvent prendre part a des exercices communes et établir des contacts entre eux.

L'activité dans le cadre du CPEA ne se limite pas à des opérations de maintien de la paix dans les Balkans. Elle comprend beaucoup d'autres opérations importantes, mais peu visibles, comme par exemple la coopération dans les domaines suivants : le contrôle de l'armement, la logistique, la défense aérienne, la coordination militaire-civile de la gestion de l'espace aérien, programmes informationnels.

En général, il existe 5 domaines dans lesquels se déroule la coopération et le partenariat entre les alliés d'un coté et entre les alliés et les états de l'ex Pacte de Varsovie de l'autre coté :

- le dialogue et la coopération en matière de la sécurité ;
- les opérations de maintien de la paix ;

- la réforme militaire ;
- plans civils d'urgence ;
- la coopération dans les domaines de la science et de l'environnement.

La coopération en matière de sécurité découle d'une approche rationnelle. L'OTAN, qui réunit aujourd'hui plusieurs pays autrefois adversaires, a pour mission de devenir une source de confiance entre les pays et de contribuer à la paix et à la sécurité sur une plus grande échelle. Les conflits et l'instabilité dans les Balkans ont constitué un risque direct pour les intérêts de sécurité des membres de l'OTAN, ainsi que pour la paix et la stabilité dans l'ensemble de l'Europe. Outre les opérations de maintien de la paix dirigées par l'OTAN dans les Balkans, des efforts ont été déployés afin de stimuler et soutenir la coopération pratique entre les pays dans la région. Un groupe de travail ad hoc sur la coopération régionale en Europe de Sud-Est, mis en place sous les auspices du CPEA, a contribué au développement d'un ensemble d'activités à l'appui de l'initiative de l'OTAN pour l'Europe du Sud-Est, lancée au Sommet de Washington en 1999 afin de promouvoir la sécurité et la stabilité régionales à long terme dans la région.

Au nombre des aspects positifs figure également la négociation du document d'évaluation commune des défis et des perspectives en matière de sécurité régionale en Europe du Sud-Est. (SEECAP).

Des programmes de coopération individuelles sont établis à partir d'un large éventail d'activités, en fonction des intérêts et besoins spécifiques de chaque pays. Dans le cadre de Partenariat pour la Paix, les Alliés se sont engagés à mener des consultations bilatérales avec tout pays partenaires qui constaterait l'existence d'une menace directe pour son intégrité territoriale, son indépendance politique ou sa sécurité.

Des initiatives multilatérales ont été lancées aux niveaux mondial, régional et local pour faire face au problème de la dissémination des armes de petit calibre et pour répondre à la nécessité d'une action humanitaire de lutte contre les mines. A l'appui de ces efforts, les pays de l'OTAN et les partenaires mobilisent les compétences politico-militaires du Partenariat pour relever ces défis dans la zone euro-atlantique.

Les partenaires jouent un rôle essentiel dans les opérations de maintien de la paix dirigées par l'OTAN depuis le tout premier déploiement des troupes de l'Alliance dans les Balkans, en décembre 1995. Environ 10% des troupes participant à la Force de

stabilisation (SFOR) en Bosnie-Herzégovine et 18% des troupes qui constituent la Force de paix pour le Kosovo (KFOR) en Albanie, au Kosovo et dans l'ex-République Yougoslave de Macédoine ont été fournis par des pays partenaires et d'autres pays non membres de l'OTAN, d'Europe ou d'ailleurs.

L'un des objectifs clés du Partenariat pour la paix est d'aider les pays partenaires à mettre sur pied des forces capables d'opérer avec celles des pays de l'OTAN lors d'opérations de maintien de la paix. Cet aspect, plus que tout autre, s'est révélé essentiel à l'amélioration des relations ainsi qu'à l'instauration de la confiance et de la compréhension entre des forces qui, jusqu'à la fin de la guerre froide, avaient appartenu à des alliances hostiles sur un continent divisé.

Lorsque la guerre froide a pris fin, nombreux étaient ceux qui s'attendaient à bénéficier des „dividendes de la paix” à la suite de la réduction des dépenses de défense. Toutefois, l'OTAN et les pays partenaires ont rapidement été confrontés aux nouveaux défis en matière de sécurité. Il était inévitable que ces défis, ajoutés à la nécessité d'adapter leurs forces armées au nouveau contexte de sécurité, aient pour ces pays des conséquences économiques.

Les nouvelles démocraties de l'Europe Centrale, de l'Est et du Sud-Est ont du faire face à une tâche impressionnante, avec la restructuration et la reconversion des forces armées qui faisaient partie jusque-là d'un environnement lourdement militarisé et qui, compte tenu de la démocratisation en cours, ne se justifiaient plus et n'était plus financièrement abordables. Par ailleurs, pour la transformation de leurs forces armées, ces pays devaient en priorité favoriser des changements susceptibles de leur permettre de contribuer aux opérations de gestion de crise et de maintien de la paix dans l'intérêt de la stabilité et de la sécurité dans toute l'Europe. En même temps, il importait d'assurer la réintégration des anciens personnels militaires dans les structures civiles. Les incidences économiques de ces deux facteurs n'ont pas du être négligés.

Comme les réformes dans le secteur de la défense sont à la fois coûteuses et difficiles, l'une des contributions les plus importantes du partenariat pour la paix a été de fournir un mécanisme permettant de partager les données d'expérience et d'échanger des informations sur la meilleure façon de procéder dans ce domaine.

La mise en œuvre des programmes bilatéraux avec les différents pays partenaires a permis aux membres de l'OTAN de jouer un rôle central en fournissant à ces pays une assistance pour faire face aux importants problèmes posés, du point de vue pratique et conceptuel, par les réformes entreprises dans les domaines de la défense. Cependant, les programmes de partenariat ont encore un rayon d'action assez limité. Ils évitent les sujets les plus ardents en matière de sécurité pour les états partenaires, comme par exemple ceux liés au séparatisme territorial. Les événements tragiques de 11 septembre 2001 nous ont montré en profusion que les périls qui planent sur la sécurité globale sont de nature extraterritoriale et que la lutte contre le nationalisme militant et le fondamentalisme religieux, qui constitue la source du terrorisme international, devront devenir des points-clés dans l'agenda du Partenariat pour la Paix.

Si pendant la guerre froide aucun mécanisme ne permettait pas de coordonner les mesures prises par les membres de l'OTAN pour fournir une aide d'urgence aux victimes d'une catastrophe dans un pays non OTAN, même en faisant abstraction des contraintes politiques, la situation s'est modifiée radicalement après 1991. Ainsi, un domaine à part dans la coopération entre l'OTAN et les états partenaires est la prévention des catastrophes écologiques, un phénomène qui risque de devenir une des principales menaces à l'adresse de la sécurité globale. Outre les problèmes liés au changement climatique, les états partenaires de l'espace post-communiste ont à faire face aux multiples problèmes, tels que la sécurité des centres nucléaires comme Cernobyl, les déchets radioactifs, la désactivation des stocks d'armements chimiques et biologiques, etc. La coopération dans ce domaine, désignée à l'OTAN par les termes «Plans civils d'urgence», représente aujourd'hui la principale composante non militaire des activités du Partenariat pour la Paix. Un Centre euro-atlantique de coordination des réactions en cas de catastrophe (EADRCC), créé en 1998 en réponse à une initiative de la Russie, a contribué à la coordination de la réaction internationale aux inondations en Ukraine et aux tremblements de terre en Grèce et en Turquie, ainsi qu'aux opérations d'aide humanitaire dans l'Europe de Sud-Est. Pourtant, je suis d'avis que l'OTAN et les états partenaires ont encore beaucoup à faire dans ce domaine, parce que comme je l'ai déjà dit, les catastrophes écologiques ou naturelles tendent à devenir la principale menace à l'adresse de la vie et de la sécurité sur Terra. Même dans l'espace du PfP existent

quelques sources de risque d'une grande intensité qui nécessitent le support logistique et technologique de l'OTAN. Premièrement, sont recherchés des programmes de surveillance des centrales nucléaires genre Cernobyl, des programmes spéciaux pour l'identification et la neutralisation des déchets radioactifs déposés de l'URSS entre 1945-1990, des programmes pour la solution de la crise dans la zone de la Mer Aral, y compris pour la neutralisation des stock d'armements biologiques sur l'île Vozrojdenia, etc.

Après avoir analysé l'évolution de la conception stratégique de l'OTAN, celle qui a consacré l'idée de « partenariat », après avoir identifié les principes générales de fonctionnement du partenariat dans le cadre de l'OTAN et après avoir décrit les sphères dans lesquelles se déroulent les relations de collaboration et partenariat entre les états alliés d'un côté et entre les états alliés et les états issus de l'ex Pacte de Varsovie de l'autre côté, il est nécessaire d'étudier le cadre de coopération politico-militaire de l'OTAN avec des facteurs politique d'intérêt majeur en dans un certain sens représentatif pour l'Alliance comme l'Union Européenne, la Russie, l'Ukraine et la Georgie et de tirer au clair à la base de ces études l'expérience déjà accumulée dans l'édification des actions de partenariat, ainsi que de nouveaux modèles de partenariat en pleine construction.

Chapitre II

Partenariats spéciaux entre l'Alliance Nord-Atlantique et la Russie, l'Ukraine et la Georgie et leur impact sur la sécurité européenne

Le rôle de l'OTAN a beaucoup évolué après la fin de la guerre froide et le changement radical de la situation militaire et politique en Europe. Pendant que la diminution du péril d'une confrontation militaire directe a ouvert de nouvelles possibilités pour la sécurité européenne, de nouveaux périls pour la stabilité sont apparus. Dans le but de s'adapter au nouvel contexte stratégique, l'Alliance a adopté une définition plus large de la sécurité et a lancé une vaste stratégie de partenariat et de coopération dans la région euro-atlantique.

La promotion du partenariat et de la coopération dans la zone euro-atlantique est considérée à partir de ce temps-là un de principaux objectifs de la sécurité fondamentale de l'OTAN. Ce processus a été lancé en 1990 quand les chefs d'état alliés ont fait une

offerte d'amitié transfrontalière, une amitié entre l'Ouest et l'Est, proposant aux états de l'Europe Centrale et Orientale et aux ex-républiques soviétiques une nouvelle relation fondée sur la coopération. Ce geste a ouvert le chemin pour la création en décembre 1991 du Conseil de Coopération Nord-Atlantique (CCNA) en tant que cadre de consultation. Le processus a progressé considérablement en 1994 avec la création du Partenariat pour la Paix (PfP), un programme ambitieux de coopération bilatérale concrète entre l'OTAN et les différents états partenaires, qui favorisait la transparence dans la planification budgétaire de la défense nationale, le contrôle démocratique des forces armées et la capacité d'action avec l'OTAN dans des opérations du maintien de la paix. Après sa création, 30 états ont accepté l'invitation d'adhérer au PfP, 10 d'entre eux sont déjà devenus membres de l'Alliance.

L'OTAN a accordé une grande importance au développement de la coopération avec la Russie, l'engagement de laquelle est indispensable pour le système européen et globale de la sécurité après la guerre froide.

Membre fondateur du CCNA en 1991, la Russie a adhéré au PfP en 1994. Mais c'est l'Acte fondateur qui a offert la base réelle pour l'établissement d'un partenariat fort et durable entre l'OTAN et la Russie, qui ont exprimé leur désir de construire ensemble une paix ouverte à tout le monde de la zone euro-atlantique.

Les réunions entre les pays membres de l'OTAN et la Russie au niveau des Ministres, des Ambassadeurs et experts ont conduit à des échanges d'information et à des consultations sur une vaste gamme de questions d'intérêt commun, comme le maintien de la paix, la sécurité écologique et la science. Pour ce qui est de la politique de l'information, on a pris de nouvelles initiatives visant notamment à l'amélioration de l'accès aux informations concernant l'OTAN en Russie. Dans ce but, on a accrédité à Moscou en été 1995 un administrateur de l'OTAN chargé de l'information, pour y être rejoint plus tard par une deuxième personne.

La coopération étroite entre l'OTAN et la Russie lors de la mise en oeuvre des actions militaires dans le cadre de l'Accord de paix en Bosnie - Herzégovine, signé en 1995, a ajouté une dimension nouvelle au partenariat de sécurité. La participation sans précédant des troupes russes auprès des troupes des alliés et des pays partenaires de la force de mise en oeuvre dirigée par l'OTAN (IFOR) et de la force de stabilisation dirigée

par l'OTAN (SFOR) qui lui a succédé, est le reflet d'objectifs partagés et d'une responsabilité politique commune s'agissant de la mise en oeuvre de l'Accord. La participation de la Russie illustre de façon concrète le fait que l'OTAN et la Russie peuvent collaborer de manière efficace à l'édification d'une sécurité coopérative en Europe. Les efforts conjoints dans le cadre de la SFOR et la coopération au titre du Partenariat pour la Paix ont aidé les deux parties à surmonter les idées fausses que chacune pouvait avoir vis-à-vis de l'autre.

Des initiatives importantes ont été lancées dans d'autres domaines. En 1996 un mémorandum d'entente sur les plans civils d'urgence et l'état de préparation aux catastrophes a été signé par l'OTAN et le Ministère de la Fédération de Russie chargé de la protection civile, des situations d'urgence et de l'élimination des conséquences des catastrophes naturelles. Cette initiative a porté ses fruits, débouchant notamment sur la création en mai 1998 d'un Centre euro-atlantique de réaction en cas de catastrophe, sur la base de propositions de la Russie.

A leur réunion du 10 décembre 1996, les Ministres des affaires étrangères des pays de l'OTAN avaient demandé au Secrétaire général d'explorer avec la Russie les possibilités de conclure un accord visant à approfondir et à élargir les relations OTAN-Russie et à offrir un cadre pour le développement futur. Après quatre mois de négociations intensives, le Secrétaire général Javier Solana et le Ministre russe des affaires étrangères Evgheni Primakov, se sont mis d'accord sur un document novateur. L'Acte fondateur sur les relations, la coopération et la sécurité mutuelle entre l'Organisation du Traité de l'Atlantique de Nord et la Fédération de Russie a été signé à Paris le 27 mai 1997 par les chefs d'Etat et de gouvernement de l'alliance nord-atlantique, le Secrétaire général de l'OTAN et le Président de la Fédération de Russie.

L'Acte Fondateur est, pour ses signataires, l'expression d'un engagement durable, souscrit au plus haut niveau politique dans le but de la construction d'une paix également durable et ouverte à tous dans la zone euro-atlantique. Il définit le cadre d'un nouveau partenariat de sécurité et de l'édification d'une Europe stable, pacifique et sans divisions. L'Alliance et la Russie s'engage à établir entre elles une relation plus étroite, servant non seulement leurs propres intérêts, mais aussi ceux de tous les autres états de la zone euro-atlantique.

L'Acte fondateur prévoyait la création d'un Conseil conjoint permanent OTAN-Russie comme cadre de consultations régulières en matière de sécurité d'intérêt commun. Ce Conseil visait la promotion de la confiance réciproque entre l'OTAN et la Russie et la contribution dans la lutte contre les idées fausses moyennant le dialogue et la réalisation d'un important programme de coopération dans le domaine de sécurité et de la défense.

Le Conseil conjoint permanent OTAN - Russie qui s'est réuni pour la première fois le 18 juillet 1997, a rapidement occupé une place centrale dans les efforts visant à instaurer une confiance, à dissiper les idées fausses et à définir les modalités relatives à des consultations et une coopération régulière.

Sous l'égide politique du CCP on a constitué un dense réseau de groupes de travail, des réunions des experts, des projets communs et des contacts techniques dans le but de promouvoir les consultations au sein du Conseil conjoint.¹

Le 18 mars 1998, la Fédération de Russie a officiellement établie sa Mission auprès de l'OTAN et a nommé un Haut représentant militaire, dont le Bureau fait partie intégrante de cette Mission et qui est chargé de faciliter la coopération concernant les questions militaires et de défense.

Lors de la réunion ministérielle du CCP de décembre 2000, l'OTAN et la Russie ont réaffirmé leurs engagements de construire dans le cadre du CCP un Partenariat fort, stable et égal dans l'intérêt de la sécurité et de la stabilité de la région euro-atlantique. Les ministres ont procédé à un échange de lettres sur l'établissement d'un Bureau d'information de l'OTAN à Moscou. Ils ont également approuvé un programme de travail ambitieux pour 2001, qui comprend de nouveaux points prometteurs, comme la coopération dans le domaine de la recherche et du sauvetage en mer et de la réforme de la défense. Les ministres de la défense ont décidé de tenir des consultations sur l'ouverture d'une mission de liaison militaire de l'OTAN à Moscou.

Le 19-20 février 2001 le Secrétaire général de l'OTAN Lord Robertson s'est rendu à Moscou. Le Secrétaire général de l'OTAN et les dirigeants russes ont évalué positivement ce qui avait été accompli au cours de l'année précédente. Au cours de cette visite a été aussi inauguré officiellement le Bureau d'information de l'OTAN à Moscou,

¹ "OTAN", NATO office of Information and press, Brussels 2000

qui devrait contribuer à sensibiliser le public au rôle de l'OTAN et à l'évolution des relations entre l'OTAN et la Russie.²

La valeur du partenariat l'OTAN-Russie s'apprécie mieux en pratique. Le désir commun de promouvoir la paix et la stabilité en Balkans est un des domaines dans lequel la collaboration a été la plus fructueuse. Les soldats russes et ceux de l'OTAN ont travaillé ensemble pendant plus de 6 années pour soutenir les efforts de la société internationale dans le but d'instaurer une sécurité et une stabilité durable dans la région.

Ce n'est pas le seul domaine dans lequel le partenariat OTAN-Russie a porté ses fruits. Un vaste programme de coopération a atteint des réalisations importantes, les résultats desquelles sont évidentes. De plus, grâce aux différents séminaires et exercices organisés pour la consolidation de la coopération dans des domaines - clés, les contacts aux différents niveaux et sphères d'activité ont été plus nombreux que jamais jusqu'au présent.

Les forces russes ont apporté une précieuse contribution aux forces du maintien de la paix, conduites par l'OTAN, sous l'égide de l'ONU en Balkans. Ces forces ont eu la mission de prévenir le relancement des hostilités et de maintenir un milieu sûr, dans lequel ces pays, dévastés par la guerre, pourront être reconstruits à l'aide de la Communauté internationale et être propice pour le développement de la démocratie.

En Bosnie-Herzégovine, les forces russes du maintien de la paix et le Forces de stabilisation (SFOR), avant la Force d'action, stationnent à la Division multinationale de Nord depuis janvier 1996. Elles sont responsables d'une vaste zone, effectuent chaque jour des contrôles de sécurité et participent à la reconstruction du pays, en aidant les réfugiés et les personnes qui désirent retourner à la maison.

Malgré les divergences politiques concernant la décision de l'OTAN prise en 1999, quant à une éventuelle utilisation de la force militaire pour éviter une catastrophe humanitaire et pour faire cesser les répressions politiques et ethniques dans la province yougoslave Kosovo, la Russie a joué un rôle diplomatique majeure pour mettre fin au conflit dans cette région. Ces troupes, descendus en juin 1999, font partie intégrante des Forces de paix au Kosovo (KFOR). En maintenant la sécurité, les KFOR soutiennent l'action humanitaire internationales et le travail de la Mission de l'Administration

² OTAN-Russie: forger une relation nouvelle, Bureau de l'information et de la Presse de l'OTAN

intérimaire des Nations Unis au Kosovo. Les soldats russes font partie de la brigade multinationale de l'Est, dirigée par les Etats Unis, de la brigade multinationale de Nord, conduite par la France et de la brigade multinationale du Sud, sous l'égide de l'Allemagne.

De tous les états partenaires de l'OTAN, la Russie fournit le contingent le plus important des forces du maintien de la paix, dirigés par l'OTAN en Balkans.

Les conditions de participation de la Russie à ces missions de maintien de la paix sont définies par les accords bilatéraux signés entre l'OTAN et la Russie. Un général russe, fonctionnaire auprès du Grand quartier général des puissances alliées en Europe (SHAPE), qui se trouve près de Mons, en Belgique, est l'adjoint du Commandant Suprême des Forces Alliées en Europe, qu'il informe sur les opinions visant le contingent russe de la SFOR et KFOR.

Cette coopération étroite entre l'OTAN et la Russie en Balkans s'est avérée essentielle pour l'amélioration des relations, de même que pour l'instauration de la confiance aussi sur le terrain qu'aux niveaux plus hauts. La coopération militaire entre les troupes russes et celles de l'OTAN dans la SFOR a continué sans arrêt en 1999, malgré les divergences visant la campagne aérienne en Kosovo qui a entraîné une interruption d'une année dans les relations de travail entre la Russie et l'OTAN.

L'OTAN et la Russie ont effectué plusieurs exercices de défense aérienne dans le but d'améliorer la capacité de travailler ensemble pendant les opérations du maintien de la paix et d'essayer l'interopérabilité des matériaux et des processus dans tels domaines comme le transport aérien ou l'approvisionnement pendant le vol.

Suite au tragique naufrage du 12 août 2000 du sous-marin „Koursk” avec son équipage de 118 matelots, l'OTAN et la Russie se sont mis d'accord sur le lancement d'un programme de travail en ce qui concerne la recherche et le sauvetage en mer. Depuis, des progrès énormes ont été atteints pour favoriser dans ce domaine la coopération, la transparence et la confiance entre les deux parties.

Après la signature en mai 1998 d'un Mémorandum visant la coopération scientifique et technologique entre l'OTAN et le Ministère de la Science et Technologies de la Fédération de Russie, a été élaboré un vaste programme de coopération dans ces domaines. Réalisé sous la direction du Comité pour la Coopération Scientifique et

technologique, le programme est axé sur trois domaines auxquels la Russie porte un intérêt spécial: la physique des matériaux plastiques, la biotechnologie végétale et la prévention des catastrophes naturelles et industrielles.

Après la dissolution de l'URSS et l'accession à son indépendance en 1991, l'Ukraine a établie des relations coopératives avec l'OTAN et est devenue un participant actif au sein du Conseil de Coopération Nord-Atlantique (succédé par le CPEA en 1997). L'Ukraine a été le premier pays de la Communauté des Etats Indépendants (CSI) qui est devenue en 1994 membre du Partenariat pour la paix (PfP)

La coopération s'est renforcée lors de la signature de la Charte du Partenariat spécifique entre l'OTAN et l'Ukraine. En signant cette Charte, les pays membres de l'OTAN ont réaffirmé leur soutien à la souveraineté et à l'indépendance de l'Ukraine, à son intégrité territoriale, à son développement démocratique, à sa prospérité économique, à son statut d'Etat non doté d'armes nucléaires et au principe de l'inviolabilité des frontières, que l'Alliance considère comme des facteurs clés de la stabilité et de la sécurité en Europe centrale et orientale et sur l'ensemble du continent.

Avec la signature de la Charte, l'OTAN et l'Ukraine se sont mis d'accord à suivre les initiatives communes destinées à contribuer à la stabilité et à la sécurité Euro – Atlantique et à coopérer dans plusieurs domaines, à partir de la prévention des conflits et le management des crises, jusqu'au maintien de la paix et les opérations humanitaires. Le Partenariat spécifique prévoit de même l'assistance de l'OTAN accordée à l'Ukraine pour la confrontation.

Le gouvernement ukrainien a fait publique le plan de consolidation des relations avec l'OTAN, qui faisait partie de son ambition d'adhérer à l'OTAN en janvier 2003. Le plan d'action OTAN – Ukraine a été signé au sommet de l'OTAN, tenu en novembre 2002 à Prague, mais il n'a pas été présenté qu'au 22 janvier 2003. Le document contient 5 chapitres et présente la stratégie de l'Ukraine visant la politique, l'économie, la sécurité, la défense, l'information et les lois. Il propose de même des programmes communs en ce qui concerne le désarmement, la défense aérienne, la recherche, la science et les situations d'urgences.

Lors de la réunion des chefs d'Etat et des hautes officialités de Georgie, de l'Arménie et l'Azerbaïdjan, qui a eu lieu en mai 2003, le Secrétaire général de l'OTAN,

Lord Robertson, a souligné que la consolidation des relations de partenariat avec les pays partenaires de l'Alliance constitue l'aspect - clés de la transformation de l'Alliance visant la capacité de riposte aux nouvelles menaces à l'adresse de la sécurité.

« Après le sommet de Prague a eu lieu une transformation profonde de l'OTAN. Mais cette transformation ne vise pas seulement l'OTAN, a souligné Lord Robertson dans son discours devant le parlement de l'Azerbaïdjan. Aussi notre partenariat doit être transformé pour rester actuel et efficient dans le XXI siècle. »

Les programmes individuels, conformément aux besoins concrets de chaque pays et un plan d'action commun contre le terrorisme constituent les deux aspects - clés de cette transformation. En présent, l'Alliance met l'accent et sur le développement de la collaboration régional.

Une telle collaboration ne suppose pas l'essaye de jouer un rôle de premier plan dans la contribution aux processus pacifiques de la région. *« Cette responsabilité est assumée premièrement par les parties - même qui travaillent dans cette zone », a déclaré Lord Robertson à Tbilissi. « Les premières réponses en ce qui concerne les conflits d'aujourd'hui de Caucase doivent être cherchées ici, et pas ailleurs. »* En novembre 2002 au sommet de l'OTAN de Prague, Schévarnadze a déclaré officiellement l'intention de la Georgie d'adhérer à l'OTAN.

Le fait que la Georgie allait faire une demande d'adhésion à l'OTAN au sommet de Prague a été annoncé par le président le 11 octobre 2002 lors de son discours devant le parlement. *« Nous sommes conscients du fait que l'adhésion de notre pays à l'OTAN n'est pas une tache facile et une perspective de courte durée. Mais nous considérons que sur le plan stratégique c'est pas une chose irréaliste. »*

Les experts locaux accentuent l'idée que la demande officielle d'adhésion à l'Alliance Nord-Atlantique est liée directement aux efforts de la communauté internationale en ce qui concerne la solution du conflit d'Abhasie. L'évaluation indique que dans ce contexte, la Georgie doit devenir pas l'objet, comme elle l'est au présent, mais le sujet du système de sécurité commune européenne, ce qui suppose l'intégrité territoriale du pays et exclue les conflits conservés sur son territoire.

« La Georgie soutient l'élargissement de l'OTAN et la politique des portes ouvertes parce que : a) elle a à la base le droit suprême de l'état souverain de choisir son

milieu de sécurité, et b) parce qu'elle maintient et promouvoit la stabilité. La notion de la sécurité commune implique pour la Georgie la suite de son travail sur les objectifs de sa politique externe dans la direction de l'intégration dans les structures euro – atlantiques.

D'après la Georgie, la sécurité commune implique de même un accent plus dur sur les problèmes de la sécurité des différentes régions de la zone euro – atlantique. Une nouvelle agenda de sécurité ne va se limiter seulement à la péninsule balkanique. » (S.E. M. Giorgiburduli, premier- vice-ministre de la Georgie).

Au niveau politique, la coopération de l'OTAN avec ses partenaires est réalisée par le Conseil de Partenariat Euro – Atlantique (CPEA). CPEA assure une plate-forme des discussions sur des problèmes d'intérêt commun pour les alliés et le partenaires. Il représente de même le « toit » politique du Partenariat pour la Paix.

L'agenda du CPEA contient un spectre large des questions sur la sécurité régionale, la sécurité énergétique, les plans civils d'urgence. La Georgie est devenue un des membres les plus actifs au sein du CPEA. Les premiers actions de coopération dans le domaine de la sécurité régionale ont eu lieu en Georgie.

Pendant les dernières années, en Georgie ont été organisé plusieurs activités du CPEA. Parmi eux, les plus importantes ont été le séminaire sur la coopération régional en Caucase, en octobre 1998, et le séminaire sur la planification du budget de la défense.

Le retrait de l'équipement militaire russe de Georgie est estimé comme un pas positif par l'OTAN. En même temps, l'OTAN espère que le retrait va être finis conformément aux prévisions de l'accord, signé pendant le sommet de l'OSCE de l'Istanbul. Ce serait un signe que les problèmes peuvent être solutionnés par les négociations.

« Le succès de la Georgie est le test - clés pour une sécurité européenne élargie. Pourquoi ? Parce que nous comprenons que notre sécurité est étroitement liée à la sécurité des autres pays. Nous sommes d'avis que la sécurité est possible seulement dans le cas si en Europe et ses régions limitrophes existe une stabilité et un engagement de résoudre ensemble les problèmes. En bref, plus nos voisins serions en sûreté, plus ce serait mieux pour nous. C'est pourquoi la coopération et le dialogique entre les états et les institutions ont devenu la pierre angulaire dans la sécurité européenne. La

coopération n'est plus une activité secondaire : elle constitue dans le XXI siècle le fondement d'une politique étrangère efficace. Il est impossible d'assurer la sécurité par un seul état. La coopération régionale et internationale sont les seuls moyens qui offrent la possibilité de créer une sécurité et une stabilité de longue durée, si recherchée par autant de pays. »³

Chapitre III

L'Alliance Nord-Atlantique, l'Union Européenne et le partenariat transatlantique après le 11 septembre 2001

Jusqu'en 1990 il y avait une considérable division fonctionnelle entre l'OTAN et la Communauté Européenne, l'OTAN étant créée en 1949 comme une organisation de défense collective avec des missions premièrement politiques et militaires pour ses états membres. La création de la Communauté Economique Européenne (CEE) par le traité de Rome en 1957 visait aussi la sécurité, si on se réfère à la phrase du préambule du traité, dans laquelle les signataires annoncent leurs décisions : «renforcer la sauvegarde de la paix et de la liberté». Un des facteurs décisifs de l'institution du traité de Rome (le même facteur que dans le cas du traité de 1951 qui a institué la Communauté Européenne de Charbon et de l'Acier - CECA) a été la détermination de fournir un cadre économique pour la réconciliation de la France et de l'Allemagne et de mettre point aux conflits entre ces deux pays qui ont mené deux fois à des désastres en Europe, conflits, les témoins desquels ont été les signataires mêmes du traité. C'est pourquoi tout le travail de la Communauté Européenne jusqu'en 1970 (et une grande partie jusqu'à la fin de la guerre froide) a été fait dans le domaine économique, même si une fonction essentielle dans le domaine de la sécurité a été accomplie, en créant avec l'OTAN un réseau de coopération et d'intégration entre ses membres dans le but d'établir une «communauté de sécurité» entre eux.

Les cinq pays qui ont signé le traité de Bruxelles en 1948 pour instituer le précurseur de l'UEO (l'Union de l'Europe Occidentale) ont montré la volonté européenne de signer des accords dans le but de leur propre défense collective ;

³ " Le Caucase aujourd'hui: Perspectives de la coopération régionale avec l'OTAN", le discours de Lord Robertson, Secrétaire général de l'OTAN

cependant, avec la création de l'OTAN et le développement de sa structure intégrée de commande, l'organisation est devenue plus formelle que substantielle. Quand en 1954 le traité de Bruxelles a été modifié pour créer l'Union de l'Europe Occidentale et pour fournir une base de l'adhésion de l'Allemagne à l'UEO et à l'OTAN, une nouvelle article, l'article IV, a été inséré pour mettre au claire les choses : «En vu de respecter le traité, les parties suprêmes contractantes et tous les organes établis par eux aux termes du Traité, fonctionneront en étroite collaboration avec l'Alliance de l'Atlantique du Nord. En reconnaissant l'inopportunité de doubler le staff militaire de l'OTAN, le Conseil comptera sur les autorités militaires proches de l'OTAN en ce qui concerne les questions militaires. »

Les activités de l'UEO ont été, dans les suivantes trois décennies, en grande partie formelles, chose qui s'explique avec le fait que, conformément au traité, il était nécessaire de ne pas abuser dans les domaines clairement définis par l'OTAN ou de la Communauté Européenne. Ainsi, jusqu'à la fin des années 80, il n'a exister qu'un petit besoin de développer les relations de travail, il existait au lieu de ces dernières une synergie non planifiée entre l'OTAN et la Communauté Européenne qui a assuré la paix et la stabilité dans l'Europe de l'Ouest.

La force motrice pour une coopération efficace entre ces deux organisations devrait être l'Identité Européenne de Sécurité et de Défense (ESDI) de l'OTAN et la Politique Européenne de la Sécurité et Défense (ESDP). On devrait, quand même, reconnaître que l'ESDI et l'ESDP ne sont pas la même chose. Par l'ESDI l'Alliance cherche à offrir aux membres européens de l'Alliance une plus grande capacité de contribuer aux opérations militaires menées par l'OTAN et de prendre l'initiative dans le cas ou la puissance militaire des USA ou de l'OTAN ne sont pas nécessaires. Depuis le sommet de Washington, l'OTAN a offert un support pour l'ESDP dans le cadre de l'UE qui était destiné au renforcement de la Politique Etrangère et de Sécurité Commune.

Lors de la réunion d'Helsinki, en décembre 1999, le Conseil de l'Union Européenne a fixé pour les états membres de l'UE un « objectif global » relatif aux capacités militaires destinées à des opérations de gestion des crises. L'objectif est de mettre l'UE en mesure, d'ici a 2003, de déployer et de maintenir pendant une période d'au moins un an, des forces militaires comptant jusqu'à 60000 hommes, chargées

d'assumer toute la gamme des tâches dites «de Petersberg», énoncées dans le traité d'Amsterdam de 1997. Il s'agit de missions d'aide humanitaire et d'évacuation de ressortissants ; de missions de maintien de la paix et de mission de forces de combat dans le domaine de la gestion des crises, y compris le rétablissement de la paix. Ces forces auraient pour rôle de mener des opérations militaires dirigées par l'UE en réponse à des crises au niveau international, dans des situations où l'OTAN dans son ensemble ne serait pas engagée militairement. Ce processus s'inscrit dans le cadre de la détermination de l'UE d'élaborer une politique européenne commune en matière de sécurité et de défense sur laquelle s'appuieraient les aspects militaires de sa Politique Étrangère et de Sécurité Commune. Il évitera d'inutiles doubles emplois avec les structures de l'OTAN et n'implique pas la création d'une armée européenne.

Par ailleurs, l'UE a décidé d'établir des structures politiques et militaires permanentes, et notamment au Comité politique et de la sécurité, un Comité militaire et un Etat-major, pour assurer l'orientation politique et la direction stratégique nécessaire à ces opérations. L'UE a également décidé d'élaborer des arrangements pour une consultation, une coopération et une transparence pleine et entière avec l'OTAN, et d'assurer le dialogue, la consultation et la coopération nécessaires avec les pays européens membres de l'OTAN qui n'appartiennent pas à l'Union Européenne sur des questions liées à la politique de sécurité et de défense et à la gestion des crises au niveau européen. Le dialogue entre l'Alliance et l'Union Européenne s'intensifie constamment, conformément aux décisions prises à Washington et par la suite, et compte tenu de l'évolution de la situation dans l'Union Européenne. Les réunions du Conseil Européen à Nice et du Conseil de l'Atlantique du Nord à Bruxelles en décembre 2000 ont été marquées par des progrès supplémentaires. Les Ministres des affaires étrangères de l'Alliance ont déclaré qu'ils partagent l'objectif approuvé par les états membres de l'Union Européenne concernant un Partenariat authentique en matière de gestion des crises entre l'OTAN et l'Union Européenne. Les deux organisations sont convenues de développer les consultations et la coopération mutuelles sur des questions d'intérêt commun relatives à la sécurité, à la défense et à la gestion des crises, afin qu'il soit possible d'apporter à celles-ci la réponse militaire la plus appropriée et de gérer efficacement les crises.

Sur la base des réunions de décembre 2000, un échange de lettres a eu lieu en janvier 2001, entre le Secrétaire général et la présidence suédoise de l'Union Européenne, sur la tenue de réunions conjointes au niveau des Ambassadeurs et des Ministres. Cet arrangement prévoit au moins trois réunions au niveau des Ambassadeurs et une réunion au niveau ministériel tout les six mois (c'est-à-dire pendant chaque présidence de l'Union Européenne). Par ailleurs, les deux organisations se sont engagées à augmenter les consultations en période de crise. Des réunions périodiques du Comité politique et de sécurité de l'Union Européenne et du Conseil de l'Atlantique du Nord ont donc désormais lieu et les deux organisations passent rapidement de stade théorique de l'IESD/PECSO à celui des consultations et de la coopération sur des questions concrètes et d'actualité, comme la situation dans la partie occidentale des Balkans.

Depuis de la moitié de 2000 des groupes de travail ad – hoc OTAN – UE se réunissent pour débattre des questions de sécurité (par exemple, les procédures d'échange d'informations classifiées, y compris les données du renseignement), les modalités de l'accès de l'UE aux moyens de capacités de l'OTAN, des objectifs de capacités (y compris les questions liées au système de planification de la défense de l'Alliance), et de mécanismes permanents de consultation tenant compte de tous les facteurs pertinents, y compris ceux relatif à la participation. Au printemps 2001, le Secrétaire général de l'OTAN a été invité pour la première fois à faire un exposé sur la politique de l'OTAN devant le Conseil des affaires générales de l'Union Européenne.

Mais il existent, quand même, encore beaucoup des sceptiques qui sont d'avis que dans le contexte de l'élargissement de l'Alliance et de l'approfondissement du processus de l'intégration européenne, le partenariat trans-atlantique serait voué à l'échec.

Les champions du scepticisme soutiennent l'opinion que les développements internationaux actuelles mèneront à une dérive dans les approches américaines et européennes de la stratégie globale.⁴ En effet, des accusations réciproques sont souvent à entendre des deux côtés de l'Océan Atlantique. C'est une sorte de conviction incontestée de certains de Washington, que la politique étrangère européenne soit le synonyme de

⁴ à voir, par exemple, Anatol Lieven, "The End of NATO", *Prospect*, Carnegie Foundation, Décembre, 2001. Il présente une vision représentative pour les sceptiques en ce qui concerne le futur de l'OTAN. A voir, de même, Ivo H. Daalder, Philip H. Gordon, "Euro-Trashing", *Washington Post*, le 29 mai, 2002, une présentation des points de vue des 'nay-sayers'.

l'hésitation. Autrement dit : « ... les Européens font leur mieux pour vivre sans politique étrangère, autant que son inexistence leur est commode. »⁵ De plus, il semble que l'expérience de l'OTAN dans les campagnes militaires de Kosovo n'a pas augmenté la confiance des américains pour des nouvelles campagnes militaires sous l'égide du commandement commun de l'OTAN. Aucune surprise que le mécontentement en ce qui concerne « la guerre de comité » (war by committee), qui a ces racines dans la nature collective des structures de commandement de l'OTAN, est si répandu à Pentagone.

De l'autre côté, les européens ont aussi beaucoup de motifs pour accuser les américains. Il est vrai qu'ils ne sont pas assez initiés dans les théories militaires. Bien que leurs accusations ne puissent pas être contestées en ensemble, les européennes considèrent que la réponse aux attentats terroristes de 11 septembre 2001 ne devrait pas être liée qu'à des campagnes militaires et qu'elle devrait être limitée géographiquement à l'Afghanistan.⁶

Plus tard, les chefs d'Etat européens ont exprimé leur désaccord visant les intentions américaines de renverser le régime de Saddam Hussein à travers les opérations militaires. Il ne faut pas oublier aussi le fait que les européennes ont une vision différente en ce qui concerne la solution du conflit israélo - palestinien. C'est pourquoi il y a beaucoup d'européens qui craignent qu'un tel unilatéralisme américain et l'« exubérance militaire » peuvent mener l'Europe à des conflits, dont les conséquences au niveau global seront imprévisibles. Certains considèrent que dans quelques quartiers de l'administration de Bush, l'OTAN est vue comme une institution multilatérale qui a le but de limiter la puissance américaine. Si on rajouterait ici les détracteurs de l'OTAN, les divergences « non - september » et les disputes sur le commerce et l'environnement, le futur de l'Alliance pourrait être vraiment pale.

Deuxièmement, la supériorité militaire américaine sans précédent permet à ceux qui disent que « l'OTAN est morte » d'adopter l'approche de « fais-cela seul », en cherchant un support politique et des partenaires quand et où on l'a besoin, ou comme s'est exprimé le secrétaire adjoint du Ministre américain de défense, Paul Wolfowitz, au

⁵ William Pfaff, « Trans-Atlantic Differences Deepen », *International Herald Tribune; Los Angeles Times Syndicate International*, le 15 juin, 2002.

⁶ Pour un aperçu du point de vue européen en ce qui concerne la campagne contre le terrorisme international, à voir Philip H. Gordon, « NATO After 11 September », *Survival*, vol.43, no.4, Hiver 2000-2002, l'Institut International des Etudes Stratégiques.

sujet de la guerre contre le terrorisme : « *on fera de différentes coalitions dans des différents coins du monde.* » Il est surprenant, mais les européens se sont montrés mécontents. Selon Philip H. Gordon, chercheur supérieur à l'Institut Brookings, cette attitude dissimule « *l'intérêt de longue durée de Pentagone et de la majorité du parti républicain, qui considèrent le leadership américain comme essentiel et le support européen utile, mais pas forcément significatif du point de vue militaire.* »⁷ En effet, la campagne militaire d'Afghanistan a accentué l'hésitation des européens dans l'édification de la capacité de défense. Cette hésitation est exprimée non seulement par l'armement de haute technologie, mais aussi par l'habileté de mobiliser les troupes et l'équipement aux endroits nécessaires.

L'hésitation s'entrevoit et dans des autres problèmes militaires. Pendant que les américains sont prêt à dépenser supplémentaire la somme de \$ 48 billion USD pour la défense (cette somme dépasse celle de la France et Grande-Bretagne pour une année), les européens font encore des efforts pour équiper les forces de réaction rapide de l'UE.⁸ En termes politiques, d'après les sceptiques, la capacité des américains de mobiliser les forces de différents pays va rajouter de l'obscurité dans la relevance de l'Alliance dans ce nouveau milieu. Ils concluent que la campagne « la guerre contre le terrorisme » a montré que ... *“toutes les futures campagnes seront “des coalitions basées sur la volonté”, complètement dominées par les USA et avec des contributions faites de deux cotes.”*⁹

Comme si ça n'était pas suffisant, les sceptiques jettent une fois de plus des doutes en ce qui concerne le futur de l'Alliance. Ils affirment que l'enthousiasme visant l'élargissement de l'OTAN et les relations spéciales avec la Russie ne prédisent rien de bon pour le futur de l'Alliance. Vrais ou faux, mais les sceptiques sont d'avis que l'élargissement de l'OTAN et ses nouvelles relations avec la Russie vont diluer la cohésion interne de l'Alliance et vont la transformer dans un club des discussions politiques dépourvu d'importance pratique.

En outre, une telle évolution transformera la garantie réciproque de défense de l'OTAN, sa structure militaire intégrée et les mécanismes dans le but desquels a été établie l'Alliance dans un rêve. Même si ça pourrait paraître trop critique, il faut le dire

⁷ Ibidem.

⁸ à voir, *The Economist*, Present at the creation, a survey of America's world role, le 29 juin , 2002.

⁹ Anatol Lieven, *op.cit.*

qu'une alliance élargie et ses relations spéciales avec la Russie signifieront «... *la fin de l'OTAN, un désastre pour l'Europe et un coup grave aux intérêts nationaux américains.* »¹⁰

Il serait impardonnable de sous-estimer la signification de l'élargissement et les bénéfices qui suivront. Quand même, ceux qui ont des doutes au sujet de l'élargissement de l'Alliance, soutiennent que les risques de l'élargissement dépassent les bénéfices. Les plus acharnés adeptes de l'élargissement de l'OTAN accentuent le fait que dans le nouveau contexte d'après le 11 septembre 2001 l'Alliance a besoin de nouveaux membres qui seront capables de faire face aux nouveaux défis et qui pourront offrir un support militaire réel.¹¹ Les sceptiques déclarent dans ce contexte qu'il n'y a pas beaucoup de pays parmi les nouveaux membres de l'OTAN qui pourront y faire face. L'acceptation de nouveaux pays sans importance stratégique ou sans qu'ils ont enregistré de progrès dans le domaine militaire et sans stabilité politique pourrait affaiblir l'Alliance et apporter des difficultés significatives pour le futur de l'Alliance.

En ce qui concerne l'adhésion de nouveaux membres de l'Alliance (Slovénie, Slovaquie, Estonie, Lettonie, Lituanie, Bulgarie et Roumanie) on a identifié les risques suivants: premièrement, des obstacles peuvent être créés par des pays qui ne sont si stables comme on l'avait estimé. Cela pourrait se passer si, par exemple, les réformes politiques et économiques enregistreront dans ces pays des régressions considérables.

Deuxièmement, l'Alliance pourrait avoir des difficultés en ce qui concerne l'accommodation institutionnelle avec les 26 membres. Imaginez-vous qu'est ce que pourrait ce passer avec la procédure de prise des décisions si elle n'allait pas être modifiée? Et en fin, ils y a des opinions qui craignent la baisse des standards de l'OTAN en faveur du processus de l'élargissement. Dans ce cas, il aura des parlements des pays alliés, qui auront du mal à ratifier un tel accord.¹²

En résumant tous les points de vue des sceptiques on pourrait dire que « *...même si l'élargissement de l'Alliance est justifié en tant qu'un acte politique, il n'est pas du*

¹⁰ John Vinocur, "News Analysis Is NATO 'Relevant' dans "Era of U.S. Power?", *International Herald Tribune*, le 6 décembre 2001.

¹¹ à voire, par exemple, l'opinion de Richard Lugar, dans le passé un des plus acharné membre du sénat pour l'élargissement de l'OTAN, cité dans *The Economist*, A Moment of Truth, le 2 mai, 2002.

¹² pour une plus large vision sur les différentes approches visant l'élargissement de l'OTAN, à voire Philip H. Gordon et James B. Steinberg, "NATO Enlargement: Moving Forward", *The Brookings Institution Policy Briefs*, no. 90, Décembre, 2001.

tout relevant du point de vue de la consolidation des capacités militaires de l'Alliance. »¹³ En ce qui concerne les relations étroites de l'Alliance avec la Russie, le Secrétaire général de l'OTAN, Lord Robertson, a mentionné que ceux qui n'ont pas confiance dans l'Alliance, disent que „l'histoire d'amour” entre la Russie et les Etats Unis, apparue après le 11 septembre 2001, est une belle histoire, mais qu'elle ne tiendra pas. La critique s'étend de l'agitation visant le rôle grandissant mais pas justifié de la Russie dans la fixation de l'agenda politique de l'Alliance jusqu'à la triste expérience avec la Tchétchénie.

Il est vrai qu'il existe une agitation concernant l'influence du rôle de la Russie à travers les travaux du Conseil OTAN-Russie, et l'influence sur des questions du maintien de la paix ou du management des crises, questions incluses dans l'agenda du Conseil. Donner à la Russie trop de puissance pourrait signifier la transformation de l'OTAN dans une institution plus politique que militaire, une sorte d'organisation que la Russie voudrait voire depuis longtemps au lieu de l'OTAN. Même si ça pourrait sonner un peu cynique, les sceptiques soutiennent qu'une telle transformation pourrait expliquer pourquoi la Russie a modelé sa position visant l'élargissement de l'OTAN.¹⁴

Les inquiétudes des sceptiques visant les relations OTAN - Russie ne s'arrêtent pas ici. Même si 'il est important de profiter de nouvelles perspectives du récent partenariat pour la lutte contre le terrorisme, il ne faut pas omettre aussi les inconvénients. Il s'agit des opérations militaires en Tchétchénie et de l'expérience désastreuse concernant la protection des droits de l'homme la - bas. La manque d'opinion de l'OTAN sur des points importants et tentations en même temps, pourrait mener à l'effondrement de la base de l'Alliance.¹⁵

En fin, les sceptiques sont d'avis que l'OTAN n'a pas une position efficace dans la politique globale après le 11 septembre 2001. Les obstacles auxquelles l'Alliance a à faire face sont insurmontables et, tôt ou tard, elle va s'écrouler. Aucun doute que ce genre de pensée sceptique est justifié dans une certaine mesure.

¹³ à voire Sean Kay, “Heading Nowhere? NATO”, *International Herald Tribune*, le 10 mai, 2002.

¹⁴ Ibidem.

¹⁵ pour ce point de vue à voire, par exemple, Tom Malinowski, “Beware, Moscow Co uld Contaminate NATO”, *International Herald Tribune*, le 28 mai, 2002.

Les attaques terroristes du 11 septembre 2001 ont, bien sûr, apporté des changements majeurs dans le plan mondial. Dans cette dure et « froide » réalité, les différents acteurs de la politique étrangère se sont trouvés dans la situation de chercher des indications visant les nouvelles transformations. L'OTAN a été longtemps la pierre angulaire de la sécurité globale et européenne. C'est pourquoi le succès de l'Alliance dans la perception de son nouvel rôle dans ce monde plein d'instabilité est très important. Par conséquent, il est juste de poser la question sur la capacité de l'OTAN de faire face aux nouveaux défis. Il est évident que la catastrophe de 11 septembre 2001 ne signifie pas la disparition des autres périls. Il serait peut être même prématuré d'affirmer que la nouvelle campagne contre le terrorisme annonce l'apparition de la « nouvelle paradigme » dans les relations de sécurités similaires aux celles de la décennie précédente.¹⁶

Une fois le communisme écroulé, l'Alliance s'est préoccupée de sa place dans le nouvel contexte de sécurité. Il y avait des opinions que la chute du mur de Berlin a annoncé non seulement la disparition de la menace soviétique mais aussi la mort de l'Alliance. Le temps a montré que les prédictions ont été fausses. Tout au long de la décennie passée, l'OTAN a obtenu des succès visant son adaptation à des nouvelles missions. Elle a joué un rôle primordiale dans le management des crises européennes et a même assisté aux évolutions de la démocratie dans les ex – républiques socialistes. Néanmoins, les changements provoqués par les attentats de 11 septembre 2001 et les campagnes militaires contre le terrorisme peuvent prouver des choses différentes.

A partir de 1991 l'Alliance a reconnu que ses intérêts qui tiennent de la sécurité peuvent être affectés par le terrorisme et par des risques visant la prolifération des armes de destruction massive.¹⁷ Depuis, l'OTAN a beaucoup fait dans le but de se reformer. Cependant, ce n'est pas assez. Les sceptiques nient le futur rôle de base de l'OTAN dans l'architecture de la sécurité globale. J'ai essayerai ensuite d'examiner les arguments apportés par les sceptiques et de montrer pourquoi certains de leurs arguments ne sont pas totalement dépourvu de sens.

¹⁶ à voire, par exemple, Philip H. Gordon, "NATO After 11 September", *Survival*, vol.43, no.4, Hiver 2000-02, L'Institut Internationale des Etudes Stratégiques.

¹⁷ Le Nouvel Concept Stratégique de l'Alliance, *Le Conseil de l'OTAN, Rome, le 7-8 décembre 1991*§. 12

Il est vrai que les sceptiques ont dans leur arsenal quelques points forts concernant les faiblesses de l'Alliance dans les conditions actuelles. Et si l'OTAN veut maintenir son importance, il est nécessaire qu'elle fasse disparaître tout soupçon à l'adresse de son viabilité. Mais il est vrai, de même, que certains critiques sont exagérées. Par exemple – est-ce que le partenariat trans-atlantique est prédestinée à l'échec ? Il faut le dire clairement – non.

Premièrement, il faut le rappeler que les alliés de l'OTAN ont invoqué les garanties de la défense mutuelle, stipulées dans l'art. 5 du traité de Washington, dans 24 heures après les attaques sur Washington et New - York. Cela s'est passé pour la première fois dans l'histoire de l'Alliance. Il est important qu'un tel support a été offert par les européens aussi. Le 4 octobre, les alliés de l'OTAN se sont mis d'accord pour adopter huit mesures spéciales demandées par les américaines afin de soutenir la campagne militaire. Les mesures varient de l'échange des spécialistes jusqu'au système aéroporté de détection et de contrôle (AWACS) dans l'espace américain et l'utilisation de ces systèmes américaines hors de son espace.¹⁸ A part ça, les américains se sont impliqués davantage dans la campagnes militaires d'Afghanistan.

Il existe aussi des divergences au sein du partenariat transatlantique, comme par exemple celles visant l'intervention militaire en Irak, le conflit israélo-palestinien, les tarifs pour l'acier, la politique agricole, le refus de signer le protocole de Kyoto, etc., mais il faut souligner qu'elles ne sont pas en mesure de perpétuer la cause fondamentale de l'Alliance – les valeurs démocratiques, le marché libre et la suprématie de la loi. Les évolutions d'après les actes terroristes de 11 septembre 2001 ont prouvé la solidité du partenariat trans-atlantique.¹⁹

Visant la « guerre des comités » de Kosovo, la question est – où est-ce que ce comité a été situé : à Washington ou à Bruxelles ? ²⁰ En tout cas, la campagne militaire de

¹⁸ pour des informations détaillée, à voire, Philip H. Gordon, "NATO After 11 September", *Survival*, vol.43, no.4, Hiver 2000-2002, L'Institut International des Etudes Stratégiques, à voire de même *The Economist*, A Moment of Truth, le 2 mai, 2002.

¹⁹ sur l'importance des relations trans-atlantique, à voire "Unilateralism Vs. Multilateralism" de Joseph S. Nye Jr., dans *International Herald Tribune*, le 13 juin, 2002; idem, *The Economist*, "The New Rome Meets The New Barbarians", le 21 mars, 2002; Philip H. Gordon, "NATO After 11 September", *Survival*, vol.43, no.4, Hiver 2000-2002, L'Institut International des Etudes Stratégiques

²⁰ à voire l'opinion de Gen. Wesley K. Clark qui a conduit la campagne militaire de l'Ouest en Kosovo, Wesley Clark, "Remember NATO? It's the Alliance the U.S. Needs", *International Herald Tribune*, le 2 février, 2002.

Kosovo a été un succès. En 78 jours on a réussi à mettre fin aux luttes interminables et à organiser des élections plus au moins démocratiques, dans la perspective de longue durée on a contribué au renversement du régime de Slobodan Milosevic. De l'autre côté, l'Alliance a mis tous ses efforts politiques dans la solution de la crise de Kosovo, qui a été un des plus sanglante après la seconde guerre mondiale.²¹

Il est vrai qu'il y a encore beaucoup à faire dans les Balkans. Et c'est aux européens qu'il revient la tâche de maintenir la stabilité et la sécurité dans ses régions.

Ensuite vient le problème des dépenses pour la défense. Il faut reconnaître que si les européens veulent jouer un rôle important dans les problèmes de la sécurité globale il doivent aborder le problème des dépenses. Il est nécessaire de se réorienter vers de nouveaux domaines, tels que les systèmes de communications sûrs et compatibles, forces spéciales d'opération, l'habilité d'agir sous les menaces de l'utilisation des armes nucléaires, chimiques et biologiques. Les pays européens petits peuvent y contribuer par le développement des diverses possibilités spécifiques.²²

Il y a des opinions selon lesquelles si l'OTAN doit faire face à des tâches militaires compliquées dans le XXI siècle, il est important de créer une architecture politico-militaire de prise des décisions.²³ Cela implique des réformes dans la structure du commandement de planification.

En outre, si les intérêts de sécurité de l'OTAN seront menacés, l'Alliance doit être prête pour une réponse immédiate. Cela met l'accent sur l'importance des mécanismes de consolidation qui pourront permettre une réaction rapide et un haut niveau de mobilité. De plus, si les européens vont acquérir de nouvelles habilités de défense, ils auront plus d'influence sur les américains hors et dans le cadre de l'OTAN.

Les adeptes de l'OTAN indiquent sur l'importance de l'interopérabilité des forces de l'Alliance. Il est incontestable que les alliés de deux cotes de l'océan Atlantique puissent compter sur la planification et sur les structures communes du commandement.

²¹ à voir *The Economist*, "Stay Together, Fight Together", le 2 mai, 2002 et Stephen J. Flanagan, "NATO and Kosovo: Lessons Learned and Prospects for Stability in Southeastern Europe", téléchargé du site <http://wwics.si.edu/ees/special/2000/apr.00.htm>.

²² à voir *The Economist*, A Moment of Truth, le 2 mai, 2002 et Bronislaw Geremek, Jacques Lanxades, Peter Mandelson, Margarita Mathiopoulos et Klaus Naumann, "A global future for a balanced NATO", *International Herald Tribune*, le 6 juin, 2002.

²³ à voir, Wesley K. Clark, *op.cit.*

Comme l'indique «The Economist» «*la préservation de l'habilité de coopérer est dans l'intérêt de chacun.*»²⁴

On devrait, quand même, le dire clairement que si les européens n'accepteront pas les réformes dans le cadre de l'OTAN, leur futur poids au sein de l'Alliance va baisser considérablement. Cela signifierait que le rôle de l'OTAN va baisser jusqu'au niveau de la sécurité globale ou régionale. Comme le mentionne Philip H. Gordon, la guerre contre le terrorisme va déplacer les lieux des luttes vers des endroits plus éloignés, et si les européens refuseront de suivre les Etats Unis, la centralité de l'OTAN s'écroulerait.²⁵

En fin, il est à mentionner que certains essais de l'OTAN méritent toute l'attention. C'est le cas, par exemple, du Partenariat pour la Paix. (PpP). Il a été créé afin de «*permettre la coopération politico-militaire en concordance avec les intérêts et les possibilités des pays participants.*»²⁶

Ce programme de coopération politico-militaire s'est avéré d'une grande valeur pour les pays de l'Asie Centrale. Après les attaques terroristes de 11 septembre 2001 quelques uns de ces nouveaux partenaires ont constitué le «*Corridor aérien nr.1*» qui a été d'une grande utilité pour les opérations militaires futures.

Après l'effondrement de l'Union Soviétique l'élargissement de l'OTAN a constitué le thème principale sur l'agenda politique de l'Alliance. En 1999 la Hongrie, la Pologne et la République Tchèque sont devenus membres de l'OTAN. Dans son discours, tenu le 15 juin en Varsovie, Pologne, le président des Etats Unis, George Bush, a mentionné que «*les alliés ne doivent pas calculer combien on va bénéficier de l'élargissement, mais dans quelle mesure on pourrait faire avancer la cause de la paix.*»²⁷

Concernant les capacités militaires des nouveaux membres de l'Alliance, il faut mentionner que les alliés vont aider les nouveaux -venus à développer leurs capacités militaires et vont contribuer à la consolidation des leurs forces militaires afin de leurs implication dans les activités de l'Alliance.

Une autre chose importante est le fait que la qualité de membre de l'OTAN a servi comme accélérateur pour les réformes démocratiques et économiques et pour la

²⁴ à voir *The Economist*, A Moment of Truth, le 2 mai, 2002.

²⁵ Philip H. Gordon, "NATO and the War on Terrorism", *The Brookings Institution*, été 2002.

²⁶ le manuel de l'OTAN, *op.cit.*

²⁷ cité d'après *The Economist*, "A Moment of Truth", le 2 mai, 2002.

modernisation des forces armées du pays candidat à l'adhésion. Le refus d'admettre un des pays candidat aurait pu provoquer les pressions internes sur le gouvernement ou stopper les réformes commencées.

De l'autre côté, l'acceptation des nouveaux pays a prouvé qu'ils sont des alliés sûrs, qu'il sont capables de suivre avec succès la voie des réformes.²⁸ En outre, l'élargissement de l'OTAN aura un écho positif sur les régions voisines. Cela va accélérer, sans doute, le processus de la "constitution de la confiance" et c'est pourquoi l'adhésion de la Bulgarie et de la Roumanie est si importante. Ensuite, cela pourrait favoriser une coopération avantageuse avec l'Ukraine et la République de Moldova. C'est pourquoi l'élargissement de l'OTAN est un pas logique dans l'assurance de la prospérité et de la stabilité en Europe.

Pas moins important est le fait que l'opposition de la Russie concernant l'élargissement est devenue plus modérée. Il semble que la Russie cherche à s'accommoder aux changements non-voulus, mais inévitables.²⁹ À part ça, les événements de 11 septembre 2001 ont obligé la Russie à réfléchir sur ses positions dans le monde. Ces événements ont rappelé à la Russie qu'il existe des liens entre l'Amérique et l'Europe qui ne doivent pas être négligés.

Le Conseil OTAN - Russie promet d'accélérer la coopération dans tels domaines comme : terrorisme, la prolifération des armes de destruction massive, le maintien de la paix et la consolidation du cadre visant la prise des décisions. Il serait utile de rappeler que le nouvel rapprochement de la Russie va mener à la consolidation des autres liens politiques et économique avec l'Occident.³⁰

L'idée principale qui était à la base du Conseil OTAN - Russie était de rapprocher la Russie de l'Occident, de travailler ensemble sur des problèmes d'intérêt commun.³¹ Mais il faut mentionner aussi le fait que même si on instaure un partenariat durable avec la Russie et l'élargissement de l'Alliance sera réalisé conformément à l'agenda fixée, la mission ambitieuse de l'OTAN de transformer l'Europe dans des zones sûres ne sera pas entièrement réalisée, car il existent encore des difficultés. L'OTAN a à faire avec des

²⁸ Ibidem, et *The Economist*, "Stay Together, Fight Together", le 2 mai, 2002.

²⁹ à voir, par exemple, Philip H. Gordon et James B. Steinberg, *op.cit.*, au sujet de l'attitude de la Russie concernant l'élargissement de l'OTAN.

³⁰ à voir *The Economist*, "Vladimir Putin's long, hard haul", le 18 mai, 2002.

³¹ à voir *The Economist*, "A Moment of Truth", le 2 mai, 2002.

états fort instables qui ont une identité confuse, et sont situés à la périphérie de l'Europe. Les risques qui peuvent être générés par des crises dans ces pays sont souvent sous-estimés à cause de leur petit territoire. La solution de ces crises est souvent ajournée ou même perdue de vue. Mais le temps a montré que le prix qui est à payer pour l'hésitation sera très haut dans le futur.

Dans ce contexte, l'exemple de la République de Moldova est très concluant. Tout au long de la décennie passée, le pays a lutté sans succès pour se manifester comme une démocratie durable avec une économie stable. Ses tentatives ont, malheureusement, échoué. Cet état conduit par des clans mafieux est devenu un pays plein de dettes, sans une identité claire et avec un haut risque de se diviser dans quelques zones de conflits (à partir du celui de Transnistrie, partie qui n'est pas contrôlée par Chisinau, jusqu'au Gagauz - Yeri avec une stabilité fragile). Les risques comprennent de même le trafic d'armements et de drogues, l'immigration illégale de la force de travail.

Certains politiciens de Chisinau se sont rendus compte du fait que le pays ne pourra pas faire face seul aux problèmes qui l'ont inondé et qu'il a besoin d'être aidé par l'Occident. Dans ce cas, l'Alliance pourrait contribuer à la solution du conflit transnistrien, parce que en comparaison avec l'OSCE elle a plus d'expérience dans de tels cas. Il est vrai qu'une telle implication nécessite des dépenses et que pour un certain temps, la République de Moldavie sera un consommateur net de la sécurité. Mais dans une perspective de longue durée, un tel effort sera récompensé.

Depuis l'écroulement de l'empire soviétique, l'OTAN a beaucoup changé. Il est évident que les événements de 11 septembre 2001 ont imposé à l'OTAN une nouvelle position. L'origine de ces événements a déterminé l'apparition des questions sur la capacité de l'OTAN de survivre. Si l'Alliance veut maintenir son rôle dans le système de sécurité globale elle sera obligée de se réorganiser. Cela ne veut, quand même, dire que les plans faits par l'OTAN avant le 11 septembre 2001 resteront sans attention. L'Alliance va continuer le processus de l'élargissement, le maintien de la paix dans les Balkans et va s'impliquer davantage dans les zones périphériques de l'Europe et va développer ses relations avec la Russie.

En d'autres termes, si l'Alliance réussira à accomplir ces tâches, l'Europe sera plus proche de la réalisation de son but suprême – de transformer cette région dans une région stable et prospère.

Chapitre IV

Relations République de Moldova – OTAN

Le dialogue République de Moldova – OTAN a commencé dans la période de l'affirmation de l'indépendance de la République de Moldova et a été dans une grande mesure atténué par la vague bouleversante de la « reconnaissance » de sa Souveraineté et son Indépendance, et par l'adhésion à un grand nombre d'organisations internationales – ONU, OSCE, etc. Dans les conditions où l'objectif prioritaire était d'affirmer l'existence d'un nouvel état, les représentants du Ministère des Affaires Etrangères (MAE) « forçaient » souvent les événements, en agissant avant les décisions des fors politiques de l'état. Bien que la période tumultueuse des années '90 ait fait possible l'initiation des quelques actions très importantes pour le nouvel état, leur intensité et leur ampleur n'ont pas été suffisamment argumenté et préparé pour la réalisation. Le fait que le mécanisme institutionnel était en pleine élaboration et les compétences en pleine mise ou point, un certain « décalage » entre le processus d'initiation d'une décision et sa réalisation s'est produit.³² Il est vrai que le « décalage » entre les actions du MAE et celles des fors politiques de la République de Moldova n'était pas si grand comme il l'est devenu ultérieurement. La République de Moldova a cherché au début un soutien de l'extérieur, de l'Occident en particulier. Dans le cas du dialogue avec l'OTAN, le problème transnistrien a été et l'est encore au centre des intérêts de la République de Moldova et de l'OTAN. Pour la République de Moldova il s'agit de la solution du conflit séparatiste, pour l'OTAN - de retrait des troupes militaires de la Fédération de Russie.

En décembre 1991 à Bruxelles a eu lieu la réunion du Conseil de Coopération Nord-Atlantique à laquelle, pour la première fois, a participé un représentant de la République de Moldova en personne du M. Nicolae Tiu, Ministre des Affaires Etrangères.

³² Ce n'est pas le cas de la Georgie, qui dès le début a sollicité l'ouverture d'une mission permanente auprès de l'OTAN.

C'est ainsi que la République de Moldova devient membre du Conseil de Coopération Nord-Atlantique.

D'autres réunions importants ont eu lieu pendant les années 1992-1993. L'intérêt de l'OTAN vis-à-vis de la République de Moldova était très vif, comme exemple servant les nombreuses audiences du chef de la Mission Diplomatique à Bruxelles par le Secrétaire général de l'OTAN de l'époque Manfred Wörner. Le but de ces rencontres constituait l'analyse des possibilités de la réglementation du conflit transnistrien. Pas moins importante a été pour la République de Moldova la visite du Secrétaire d'Etat des Etats Unis, James Baker, en février 1992. Même si l'objectif de la visite était axé sur les « discussions avec le président du pays, Mircea Snegur, avec les membres du gouvernement et les représentants du parlements » dans le but « d'établir les relations diplomatiques entre la République de Moldova et les Etats Unis »³³ il était tout à fait évident qu'à partir de ce moment-là, les Etats Unis ont considéré nécessaire de se préoccuper davantage du problème de la sécurité dans cette région en générale et du retrait des troupes russes en particulier. « Occasionnel ou non, mais le voyage du Baker dans l'espace du CEI a eu lieu avant la réunion de haut niveau de Minsk, planifiée pour le 14 février. »³⁴

La visite de von Moltke, le Secrétaire général adjoint de l'OTAN, dans la République de Moldova et la signature par la République de Moldova le 16 mars du document-cadre du programme « le Partenariat pour la Paix » sont des événements qui méritent d'être mentionner. La République de Moldova a été le 12-ième pays signataire du document et le deuxième, après l'Ukraine, de l'espace du CEI. A ce moment-là, la République de Moldova considérait cet événement un pas important et opportun pour son futur développement.³⁵ Un autre élément du dialogue la République de Moldova - OTAN tient de la signature le 29 novembre 1994 du Programme Individuel de Partenariat entre la République de Moldova et l'OTAN, programme qui a établie les directions principales du partenariat entre la République de Moldova et l'OTAN. Le pas suivant a été la Mission de la République de Moldova auprès de l'OTAN, établie le 16 décembre 1997.

³³ *Moldova Suverana*, nr.28, le 12 février 1992.

³⁴ à voire Gheorghe Cojocaru, « La stabilité des relations moldo- américaines et le facteur militaire dans le cadre du CEI », téléchargé du site <http://members.tripod.com/~moldova/arena/diplomatie.html>

³⁵ à voire, A. Ursu « Le Partenariat pour la Paix et les relations de la République de Moldavie avec l'OTAN », *L'Administration Publique*, février 1996, pag.53

En d'autres termes, un intérêt réel de la part de la République de Moldova vis-à-vis de l'OTAN était à saisir, un intérêt confirmé par des actions concrètes de rapprochement et collaboration avec l'Alliance de l'Atlantique du Nord. L'activisme de la part de la République de Moldova n'a pas été «unilatéral», une réponse et même un encouragement existait de même de la part de l'Alliance. Dès que le document-cadre a été signé, les militaires moldaves ont pu participer à une série des programmes générales et d'instruction de l'OTAN, étant les premiers bénéficiaires dans l'espace du CEI. Ce fait indique l'existence d'un certain degré de confiance, mais aussi d'intérêt de la part de l'Alliance et des alliés.

Les événements ont pris une évolution moins productive après les changements politiques survenus avec les élections du nouveau président en 1998. A partir de ce moment, la République de Moldova a plutôt pris la voie de finalisation des projets lancés antérieurement, sans nouvelles initiatives politiques et réalisations, comme c'était le cas de la Georgie ou de l'Ukraine. (1999, avec le soutien financier de l'OTAN, a été finalisé le projet sur la création des réseaux informationnels de l'Académie de Sciences. Le soutien financier en somme de \$200000 USD a été obtenu dans le cadre du projet «Le réseau informationnel de la communauté polytechnique», élaboré par l'Académie de Sciences et l'Université Polytechnique de la République de Moldova). Plusieurs analystes politiques sont d'avis que la politiques étrangère en général et les relations de la République de Moldova avec l'OTAN en particulier avaient dans cette période un caractère « technique » si on se réfère à la manière de voir la participation de la République de Moldova dans le cadre des programmes de partenariat de l'OTAN. ³⁶ Un autre exemple tient de l'aide accordée par l'Agence OTAN d'entretien et d'approvisionnement (NAMSA) avec le financement hollandais.³⁷

Dans le plan politique, les qualificatifs sont, d'après notre avis, beaucoup plus durs – à partir de la manque de cohérence jusqu'à la politique hypocrite. Ca ne se rapporte seulement à la problématique des relations avec l'OTAN mais à la politique

³⁶ La participation de la République de Moldova aux activités du Partenariat pour la Paix a lieu grâce à l'assistance du gouvernement des Etats Unis à travers « L'initiative de Varsovie » (juin 1994). Conformément à cette initiative, la République de Moldova a bénéficié en 1999 d'une assistance en valeur de \$ 1,6 Mln dollars USD, en 2000 – \$561000 dollars USD, en 2001 – \$334 000 dollars USD, en 2002 – \$332 000 dollars USD. (Note informative du MAE)

³⁷ Il s'agit du projet de destruction du combustible de mélange –combustible pour les raquettes, très dangereux dans le cas de la détérioration des containers.

étrangère de la République de Moldova en général. Un exemple d'une telle « désorientation » tient de l'attitude du Chisinau officiel vis-à-vis du problème de l'élargissement de l'OTAN. Juste à la veille du sommet de l'OTAN, tenu à Prague en novembre 2002, le président de la Commission pour la Politique Externe du Parlement de la République de Moldova, A.Neguta, s'est prononcé dans un interview télévisé contre le processus de l'élargissement de l'OTAN, tandis que le président du pays, V.Voronin, invité au sommet, a plaidé en faveur de l'élargissement.³⁸ En même temps V.Voronin a reconnu le « caractère stratégique du partenariat de la République de Moldova avec la Russie »³⁹, lors de ses « visites »⁴⁰ à Moscou et s'est vanté « de ne pas avoir permis aux troupes de l'OTAN d'arriver jusqu'au Breansk. »⁴¹. Il est évident qu'une telle sinusoïde dans la politique étrangère crée des moments de suspension et de soupçon de la part des partenaires externes et de la population.

Malgré ce comportement contradictoire, les relations République de Moldova - OTAN ont connu des mutations positives. Il n'est pas le cas de se référer dans ce contexte aux programmes et aux actions initiés et réalisés dans le cadre du programme du Partenariat pour la Paix. Ils ont eu, sans doute, un impact positif sur l'Armée Nationale et toute la société en générale, mais ils ne reflètent pas l'engagement politique de la part de la République de Moldova et c'est pourquoi leur effet est beaucoup plus petit, comparé à celui qu'il pourrait être.⁴² Le changement le plus important qui s'est produit et qui va imposer ultérieurement un engagement concret de la part de la République de Moldova dans le développement du partenariat avec l'Alliance Nord-Atlantique tient du changement de l'image de l'OTAN pour l'opinion publique de la République de

³⁸ Il est important de mentionner que la République de Moldova est un état avec le régime parlementaire. Dans ce contexte, la fonction du Président de la Commission pour la Politique Externe du Parlement est très importante, ou même centrale dans la prise des décisions visant la politique étrangère du pays..

³⁹ à voir, Svetlana Pinzari, « Le dialogue République de Moldova – OTAN : Tendances, Problèmes et Perspectives », Rapport à la conférence de l'Académie des Relations Internationales et Etudes Diplomatiques

⁴⁰ Si on analyse les « directions » et la fréquence des visites des hauts fonctionnaires, on pourrait constater que Moscou est la capitale la plus visitée. Un autre indice, pas moins important, tient de la politique de l'emplacement des missions diplomatiques, du statut et du rang des diplomates et de leurs nombres. Un déséquilibre est à constater dans ce sens en faveur de l'espace du CEI.

⁴¹ à voir, P. Bogatu « L'OTAN devra défendre la Roumanie et la République de Moldova », 29 novembre 2002, téléchargé du site <http://www.azi.md>

⁴² par exemple, l'Armée nationale de la République de Moldova n'a pas été reformée. Le service militaire est obligatoire en République de Moldova, de même comme il l'était dans l'ex URSS. Par conséquent, après la démobilisation les militaires « emportent » une partie de l'expérience militaire accumulée dans le cadre des programmes militaires suivis.

Moldova. Encore plus important est le fait que ce changement d'image s'est produit dans le contexte du gouvernement d'un parti politique qui est venu au pouvoir grâce à son message politique anti-occidentale et anti-américain. Dans les conditions où les plus importantes sources d'information, la télévision et le radio, sont entièrement contrôlées par le parti du gouvernement et propagent un point de vue réticent à l'occident et les valeurs de la démocratie, il devient extrêmement difficile de changer l'opinion publique. A part ça, l'espace informatif moldave est quasi-dominé par le radio, par la presse et la télévision russe⁴³, qui à leurs tour ne peuvent pas être suspectés des sympathies pro - américaines ou pro- l'OTAN. ⁴⁴ Un pas énorme dans ce sens a été fait lors de la visite du président du pays, V.Voronin, aux Etats Unis, en décembre 2002. Le chef d'état moldave a transformé cette visite dans une véritable gloire personnelle. Il est vrai que le président Voronin est le premier président de la République de Moldova qui a été invité officiellement de visiter les Etats Unis. Cette visite a contrarié l'opinion publique de la République de Moldova, car le régime politique actuel a été mainte fois accusé du non-respect des valeurs démocratiques, tandis que l'invitation officielle du président des Etats Unis donne l'impression de la déculpabilisation et même de la justification du modèle du gouvernement du parti communiste. Dans une certain mesure ça a été le cas, mais vue d'une perspective plus large, la visite du président Voronin à Washington a imposé la modification de la vision sur la réglementation du conflit transnistrien, en changeant les accents politiques majeurs. Il est devenu claire que les problèmes avec lesquels se confronte la République de Moldova, tels que les stock d'armements de la Fédération de Russie, le manque de contrôle sur des portions importantes des frontières, le trafic d'armement, la pauvreté et la corruption qui ont atteint des cotes inimaginables et peuvent causer la déstabilisation interne, dépassent les possibilités de la République de Moldova. De l'autre coté, la disponibilité de solutionner ces problèmes est apparue de la part d'un acteur concret – les Etats Unis. C'était pour la première fois quand dans la société moldave s'est formulée l'idée que la solution du problème transnistrien pourrait venir de la part des Etats Unis (et implicitement de la part de l'OTAN) et ce qui très important, la Fédération de Russie se trouvait, dans ce cas, de l'autre coté des

⁴³ de la Fédération de Russie.

⁴⁴ Il est important de mentionner que dans la société moldave l'Alliance Nord-Atlantique a l'image d'une structure militaire subordonné aux Etats Unis.

« barricades ». Dans son discours lors du sommet de l'OTAN de Prague, V.Voronin s'est prononcé pour la participation du Partenariat Euro-Atlantique dans la solution des problèmes du niveau régional, en donnant l'exemple de la Transnistrie : « Pour moi, en tant que chef d'un état sur le territoire duquel il existe un encave totalitaire, pas reconnue et où les droits démocratiques de mes citoyens sont violés d'une manière flagrante, le problème transnistrien a été et reste le plus important .»⁴⁵ V.Voronin a parlé de même de la nature du conflit transnistrien, en soulignant que ce problème n'est pas seulement un cas de séparatisme politique : « Il est regrettable, mais la composante criminelle du problème transnistrien a dépassé celle politique. »⁴⁶ Le chef d'état a souligné que les efforts de la République de Moldova, de l'OSCE et des pays-garants visant la solution du problème transnistrien sont un exemple concluant de coopération dans le cadre du Partenariat Euro-Atlantique. V.Voronin a exprimé l'espoir que le sommet de l'OTAN de Prague aboutira à des résultats palpables dans la solution des problèmes - clés et ouvrira de nouvelles perspectives pour le partenariat trans-atlantique concernant la paix, la sécurité et la stabilité dans l'espace Euro-Atlantique.⁴⁷ L'ouverture du leader des communistes vis-à-vis de l'OTAN est une chose inédite, car elle vient de la part de l'ennemi le plus acharné de l'OTAN. C'était pas par hasard que le chef d'état a abordé la nature du conflit transnistrien. Le changement même de l'image des Etats Unis et de l'OTAN n'a pas été possible qu'après une confrontation directe entre le régime communiste de Chisinau et celui séparatiste de Tiraspol. Avant les élections parlementaires de 2001 il existait l'impression d'une éventuelle réconciliation avec le régime séparatiste de Tiraspol, dans le cas où le Parti des Communistes⁴⁸ gagnera les élections. Les espérances s'appuient sur les nombreuses affinités affichées par les communistes moldaves et par les séparatistes transnistriens : l'orientation déclarée pro-russe, par conséquent, anti-occidentale et implicitement anti-OTAN. Les communistes moldaves étaient les plus grandes défenseurs des séparatistes, et niaient tous leurs fautes qu'ils reconnaissent maintenant.

⁴⁵ Le discours du président de la République de Moldova, V.Voronin, au sommet de l'OTAN de Prague, téléchargé du site <http://www.azi.md/news>.

⁴⁶ Ibidem.

⁴⁷ Ibidem.

⁴⁸ Parti des Communistes de la République de Moldova.

Le problème de la nature du conflit transnistrien a été abordée d'une manière détaillée dans les travaux du docteur en sciences politiques O. Serebrian. En prenant en compte le caractère central du problème, nous considérons nécessaire de faire quelques références supplémentaires. De plus, les conflits territoriaux de la République de Moldova ne se limitent pas au problème transnistrien.⁴⁹ Selon O.Serebrian, le conflit transnistrien pourrait être caractérisé comme un conflit géopolitique classique. Il est sûr qu'on n'a pas à faire à un conflit interethnique ou à un conflit interconfessionnel. Pour prouver cette affirmation on recourt souvent à la statistique. On dit que les roumains moldaves représentent 40% de la population du district Dubasari, en temps que pour les russes et les ukrainiens il ne revient que 25-30%. En fait, ces dates ne représentent rien, car un conflit peut être interethnique de la configuration sans tenir compte de la structure interethnique d'une région. Un conflit est défini comme interethnique, interconfessionnel ou politique à partir de l'existence d'un motif conflictuel et des facteurs qui maintiennent le conflit dans l'état actif ou passif. Dans le cas du conflit transnistrien, le motif a été dès le début non-ethnique, car les roumains moldaves de la bas, veut on ou non constater, se sont solidarisés avec les actions du régime de Tiraspol ou ont assisté passivement à la confrontation entre les deux coté du Dniestr. Evidemment, avec les exceptions de rigueur.⁵⁰ Pendant la guerre médiatique entre la République de Moldova et les autorités séparatistes qui a eu lieu durant le conflit de 1991-92, les séparatistes transnistriens, soutenus par les masse - média russe ont imposé à l'opinion publique internationale l'impression d'un conflit interethnique, dans lequel la République de Moldova apparaît en tant qu'agresseur. L'image d'une guerre interethnique persiste jusqu'à présent.

Il est certain que quelques-uns pourraient riposter le fait que les roumains moldaves de Transnistrie se sont vus forces d'accepter un tel comportement. Notre avis est que ce n'était qu'un refoulement. « En réalité la population roumaine de Transnistrie dans sa grande majorité n'a pas été solidaire avec les autorités de Chisinau pendant le conflit et ne sympathisent pas son démarche actuelle. Notamment cet aspect prouve en

⁴⁹ Malheureusement, la réapparition du problème gagauze et, éventuellement bulgare, ne peut pas être exclue. Dans le contexte de la réorganisation territoriale – administrative et constitutionnelle concernant la fédéralisation du pays, les prétentions territoriales de la part des minorités bulgare et gagauze ne sont pas exclues.

⁵⁰ à voire, O. Serebrian, « Politosfera », maison d'édition Cartier, Chisinau 2001

profusion que le conflit n'a pas un motif ethnique. De plus, les mêmes communautés ethniques qu'en Transnistrie existent aussi dans la partie bessarabienne du pays, et même si les proportions sont différentes, l'hierarchie des premières trois communautés est la même. »⁵¹

Il est évident que le conflit transnistrien n'est pas aussi un de nature politique, comme on l'affirme souvent dans les masses - médias politiques bessarabiens, parce que « Un conflit politique implique une confrontation d'idées et de doctrines politiques. Même si le régime politique de Tiraspol est un peu plus loin des standards démocratiques que celui de Chisinau, il serait exagéré de dire que ce qui empêche le président de la République de Moldova de trouver un langage commun avec le leader des séparatistes transnistriens Igor Smirnov seraient les divergences de nature doctrinaire, les aspirations vers la démocratie de l'un et vers le totalitarisme de l'autre. »⁵²

Il n'est pas exclu que V.Voronin pourrait recourir aux méthodes de tricherie, connues et pratiquées par la République de Moldova dans le plan de la politique étrangère. Même si ce n'était pas dans les proportions actuelles et pas si évident, comme il l'est au présent, les gouvernements antérieurs ont « manœuvré » en permanence entre l'ouest et l'est. Pourtant, la situation est totalement différente. La République de Moldova s'est trouvée inopinément à la frontière de l'OTAN. A part ça, l'Ukraine développe un partenariat actif avec l'Alliance Nord-Atlantique et l'Union Européenne. Les relations des deux voisins de la République de Moldova sont beaucoup plus mieux que les relations de la République de Moldova avec chacun d'entre eux. De plus, les relations des voisins avec l'OTAN et l'Union Européenne sont incomparablement mieux que celles de la République de Moldova avec ces organisations. La Roumanie et l'Ukraine, deux états beaucoup plus grands que la République de Moldova sont considérés comme une « source de stabilité », tandis que la République de Moldova est une source d'instabilité interne et régionale. Même si la République de Moldova est un petit état, elle est un point de jonction des intérêts géopolitiques et régionales. Dans ce contexte, elle est en face de l'élaboration et promotion d'une formule propre pour la solution du conflit, en partant de ses intérêts nationaux et en concrétisant ses partenaires. C'est notamment ici que la

⁵¹ ibidem

⁵² ibidem

République de Moldova éprouve de grandes difficultés. La classe politique moldave étant faible et pas homogène,⁵³ oblige la prise en considération de la situation où la République de Moldova pourrait échouer en tant qu'état : «A cause du conflit transnistrien, toujours pas résolu, une plus grande implication de la part de la Roumanie pourrait s'avérer problématique pour les relations Roumanie-Russie. Quand même il n'est pas clair si, dans le cas où la République de Moldova devient un état raté, l'adhésion de la Roumanie à l'OTAN serait au détriment ou en faveur de l'OTAN, car dans une telle condition il est possible que l'OTAN s'implique davantage dans les actions humanitaires dans la République de Moldova.⁵⁴ L'intérêt et le désir de jouer un rôle important dans la solution du conflit transnistrien a été réitéré récemment par l'Union Européenne par Jean Marius Wiersma, co-président du Comité Parlementaire de Coopération UE - République de Moldova, qui lors d'une conférence de presse a mentionné que l'Union Européenne pourrait participer directement aux opérations de maintien de la paix en Transnistrie.

En même temps, la clé de la solution du conflit transnistrien est, ou plus exactement, doit être cherchée à Chisinau et pas ailleurs. En d'autres termes, c'est la volonté politique de Chisinau qui devrait être la condition primaire pour la solution du problème.⁵⁵ La République de Moldova doit choisir entre les «offres» qui se préfigurent⁵⁶, car la situation de l'incertitude ne peut pas durer jusqu'à l'infini.

Les actes terroristes du 11 septembre 2001 ont imposé des changements radicaux, en complétant le processus de la recherche dans lequel se trouve l'Alliance de l'Atlantique du Nord après l'effondrement de «l'empire rouge». L'adaptation de

⁵³ Ce fait conditionne la coopération de l'Occident avec le régime communiste, qui volens nolens a gagné les sympathies des électeurs. Il est important de même à signaler le changement de message des communistes, qui se sont vus conditionnés de réorienter leur politique vers l'Occident en dépit de leurs préférences pro-russe.

⁵⁴ NATO Elargement, 2000-2015, pag.79; Tom Szayana, RAND. Cité d'après: La République de Moldova et l'intégration européenne, Chisinau 2003, pag.90, de même Nicu Popescu "La République de Moldova dans le système de sécurité européenne"

⁵⁵ Une plus grande importance pourrait jouer la rivalité personnelle entre V.Voronin et le leader des séparatistes I.Smirnov. Le président de la République de Moldova, V.Voronin, vient du village Corjova, qui est situé à gauche du Dniestr (partie contrôlée par les séparatistes) ou habite à présent sa mère. I. Smirnov a fermé l'accès vers cette zone pour V.Voronin en l'humiliant en public. Récemment, comme réponse aux restrictions imposées par l'Union Européenne et l'administration des Etats Unis aux personnes de l'entourage de Smirnov, les autorités séparatistes ont déclaré V. Voronin et 15 personnes d'état personnes « non grata »

⁵⁶ la Fédération de Russie, OSCE, USA, OTAN, UE

l'Alliance aux nouvelles réalités a lieu aussi sur le plan interne que sur le plan externe. Les recherches et les solutions qui se sont imposées durant les dernières années, pourraient être classifiées conventionnellement de la manière suivante :

- la « globalisation » de la notion de sécurité, la transformation du facteur politique dans le cadre de l'OTAN ;
- la redéfinition des effectifs militaires de l'OTAN, en créant des forces capables de réagir rapidement et efficacement dans des différentes situations ;
- l'édification, sous l'égide de l'OTAN, de l'Identité Européenne de Sécurité et de Défense (IESD), à travers laquelle le pilier européen de sécurité de l'Alliance pourrait s'assumer une plus grande responsabilité pour des tâches différentes, y compris la défense commune ;
- l'institution d'un cadre multilatéral de dialogue sur les problèmes de sécurité, avec un plus haut niveau d'interaction et de coopération, en dépendance des tâches et de l'engagement politique de chaque partenaire ;
- le Partenariat pour la Paix (PpP), le Conseil de Partenariat Euro-Atlantique (CPEA), le Plan d'Action pour l'Adhésion (MAP), le dialogue Méditerranéen de l'Alliance ;
- l'élargissement de l'OTAN, ce qui implique l'adhésion des nouveaux membres et la prise de nouvelles tâches. C'est, probablement, la plus importante caractéristique du « nouvel OTAN ».

Un autre document important est le Concept Stratégique de l'Alliance, adopté le 24 avril 1999, lors du sommet de l'OTAN de Washington. Il confirme que l'objectif essentiel et immuable de l'OTAN est de « sauvegarder la liberté et la sécurité de ses membres par des moyens politiques et militaires » (§6) et est issu du concept de l'indivisibilité de la sécurité de tous ses membres. » (§8)

A présent, l'OTAN met l'accent sur les éléments de sécurité collective et coopérative en Europe. Si auparavant la préoccupation centrale de l'Alliance tenait de la défense commune, elle s'est assumée maintenant le rôle d'instrument dans les opérations du maintien de la paix et de préventions des conflits. La lecture du nouvel Concept Stratégique de l'Alliance de la perspective de la République de Moldova nous laisse distinguer les paragraphes suivants du ce document :

- un des objectifs de l'OTAN dans le domaine de la sécurité (§10) est « l'assurance de la sécurité et la stabilité dans l'espace euro-atlantique ». Dans le but d'atteindre cet objectif, l'Alliance « va contribuer à la prévention des conflits et s'engagera activement dans la gestion des crises » ;
- le milieu de sécurité est en permanent changement et même si les évolutions des dernières années ont été positives, le risque des crises violentes persiste ;
- « la probabilité des agressions à large échelle à l'adresse de l'Alliance est peu probable », mais les membres de l'Alliance doivent affronter des autres risques et incertitudes comme « les risques militaires qui sont multidirectionnels et souvent difficiles à prévoir », de même que l'incertitude et l'instabilité autour de l'espace euro-atlantique, la possibilité d'explosion des crises régionales et des difficultés économiques et sociales, l'instabilité politique, les violations des droits de l'homme, etc. » (§20) ;
- « dans le cas de la nécessité de la prévention des conflits ou dans le cas d'explosions des conflits, l'OTAN va contribuer à la gestion efficace des conflits, en concordance avec le droit international. Ces actions vont englober et les pays partenaires de l'OTAN. » (§13) ;
- l'Alliance promouvoit et soutient la démocratie, contribue à la prospérité et au progrès et renforce les relations de partenariat avec et entre les états démocratiques de l'espace euro-atlantique, dans le but d'assurer la sécurité de tous, sans aucune exception. (§33) ;
- L'alliance reste ouverte aux nouveaux membres (§39). Seront invités les pays qui veulent et qui sont capables de s'assumer la responsabilité et les obligations du statut de membre de l'Alliance. L'adhésion de ces états à l'OTAN va renforcer la sécurité et la stabilité européenne. Aucun état démocratique n'est pas exclu des le début du processus de l'élargissement de l'Alliance ;
- « la Participation potentielle des partenaires et des autres états qui ne sont pas membres de l'OTAN à des opérations conduites par l'OTAN et aux possibles opérations avec la Fédération de la Russie seront des éléments importants pour la contribution de l'OTAN à la gestion des crises, qui menacent la sécurité de l'espace euro-atlantique. » (§49) ;

Les éléments clés de la coopération et consultation entre l'OTAN et ses Partenaires peuvent comprendre :

- les exercices militaires ;
- l'interopérabilité des forces militaires ;
- les relations civil-militaires ;
- le développement des conceptions et des doctrines ;
- la planification militaire, la gestion des crises ;
- questions qui tiennent de la prolifération des armes ;
- la planification et la réalisation des opérations communes (§50) ;
- les forces militaires de l'OTAN seront prêtes à effectuer des opérations de gestion ou de prévention des crises «y compris hors du territoire des états membres.» (§52)

La conclusion principale réside, d'après notre avis, dans le fait que l'idée de la sécurité des états membres de l'Alliance, n'est plus unilatérale et strictement liée aux notions de Souveraineté et Intégrité territoriale. Dans les nouvelles conditions l'OTAN devient responsable pour un espace qui dépasse les frontières de l'Alliance et se voit dans la situation de faire face à des risques pas traditionnels à l'adresse de la sécurité – la prolifération des armes de destruction massive (ADM), le trafic d'armement et des drogues, les conflits régional de nature ethnique, religieuse ou sociale, le flux des réfugiés, les violations des droit de l'homme, la chute des reformes, les problèmes écologique ou même la démembrement des états de la périphérie de l'Alliance. Malheureusement, la majorité des risques énumérés peuvent être attribués, dans une certaine mesure à la République de Moldova aussi.

Ainsi, l'OTAN devient intéressée de la sécurité des états européens qui ne sont pas membres de l'Alliance. «En prenant en compte tous ces réalités, on pourrait affirmer que c'est pas seulement la sécurité des états membres de l'Alliance qui est indivisible, mais qu'il existe un lien étroit entre la sécurité des états de la périphérie de

l'OTAN et la sécurité de l'Alliance même, c'est à dire, la sécurité de ces deux entités ne peut pas être séparée dans l'Europe d'aujourd'hui. »⁵⁷

L'idée de l'interconnexion et l'interdépendance à laquelle nous nous sommes référés antérieurement, peut être remarquée sur deux plans : de l'Est à l'Ouest et vice versa, conformément à la formule « ou l'Ouest va stabiliser l'Est, ou c'est l'Est qui va déstabiliser l'Ouest. »⁵⁸ Dans ces conditions, la coopération et la stabilisation de la partie qui n'est pas « intégrée » en Europe restent décisives pour les deux cotés du continent. Ainsi, l'OTAN dispose de deux instruments majeurs pour l'assurance et le renforcement de la stabilité dans l'espace euro-atlantique :

- l'élargissement géographique de l'Alliance par le processus d'adhésion de nouveaux membres de l'Europe de l'Est;
- la projection des forces hors de l'espace de l'OTAN et la prise en charge des nouvelles tâches qui permettront l'implication politique et militaire de l'OTAN dans la gestion des crises apparues aux périphéries de l'Alliance.

La combinaison de ces deux instruments pourrait être une des solutions pour l'assurance d'un minimum de sécurité et stabilité – au moins pour la période des changements auxquels est soumise la mappemonde. La condition qui apparaît est qui nécessite d'être respectée tient de la volonté politique des partenaires de promouvoir réellement les valeurs démocratiques et humaines.

⁵⁷ à voir, Nicu Popescu, «La République de Moldova dans les système européen de la sécurité», « La République de Moldova et l'Intégration Européenne », « La Coopération dans le cadre du Pacte de Stabilité », , Chisinau 2003, pag.70

⁵⁸ ibidem, pag. 71

Conclusions

La première et probablement la plus sûre conclusion qui est à tirer, c'est la viabilité de l'OTAN. Il est vrai qu'on a posé et qu'on va continuer à poser des questions sur les aspects militaires et politiques de l'Alliance de l'Atlantique de Nord. Le fait qu'à présent l'Alliance est plutôt une structure politique, ne veut pas du tout dire que c'est un problème de l'Alliance, **qui est en réalité une structure politique**. La dure opposition entre les anciens blocs et le péril de l'escalade d'un réel conflit militaire, nous fait oublier cette chose. Au présent, on assiste à une remise en relief de cette composante. La viabilité des sociétés démocratiques est maintenue grâce à leur capacité de se confronter à des différents problèmes. Dans ce sens, l'OTAN a montré en profusion sa nature démocratique. **L'Alliance de l'Atlantique de Nord est une structure édifée par les états démocratiques à la base des principes démocratiques. Les mécanismes de fonctions qui sont à la base de l'Alliance sont démocratiques et elles fonctionnent en tant que telles.** Une des répliques qui apparaît souvent dans ce contexte tient de la prédominance extraordinaire des Etats Unis vis-à-vis des autres alliées et partenaires. En d'autres termes, les Etats Unis sont culpabilisé, et on l'a remarqué plusieurs fois pendant notre travail, de leurs tendances dominatrices et de l'imposition de son point de vue sur les alliés et les partenaires. Ce fait ne peut pas être nié, mais la reconnaissance du décalage extraordinaire que les Etats Unis le réalise dans le plan militaire ne signifiait pas qu'on devrait le reprocher. Les Etats Unis se sont avérés dans une situation difficile, car on leur exige la solution de deux problèmes à la fois. La première tient de la promotion de la politique étrangère d'un état, dans ce cas d'une supra puissance. L'autre tâche se réfère à l'édification d'un équilibre international, qui serait au maximum équitable pour tous les acteurs de l'arène internationale. Parce qu'il n'existe aucune autre force capable de s'assumer cette responsabilité, ce sont les Etats Unis qui doivent le faire. En partant de ces affirmations, nous pouvons reconnaître le fait que le statut de leader des Etats Unis dans le cadre de l'OTAN a été utilisé d'une manière équitable. **C'est l'existence de l'Alliance de l'Atlantique de Nord qui a fait possible la réorganisation de l'espace post-communiste, qui après l'écroulement du système communiste est devenu très divers et explosible.** Sur le fond de l'effondrement du bloc communiste et de

l'explosion de l'énergie accumulée durant les dernières décennies, l'Alliance de l'Atlantique de Nord a été la seule capable à s'imposer. **A plusieurs égards, l'OTAN a été la source qui a favorisé l'évolution des autres structures et institutions qui ont permis le maintien d'un certain équilibre.** Comme exemple on pourrait citer le modèle de perception par les européens du problème de la politique étrangère et de sécurité et surtout l'évolution des institutions destinée à assurer ce fait.⁵⁹

Pas moins édificatrice est la situation de l'espace post-soviétique. Le Partenariat OTAN-Russie montre le fait qu'en dépit des opinions critiques au sujet de la transformation de l'Alliance, les relations entre les ex- ennemis ont changé d'une manière radicale. **Les rapports politico-militaires entre la Russie et l'OTAN sont encore loin d'être rendus définitifs. Mais en même temps il est clair que notamment dans le cadre de ces rapports la politique de l'Alliance dans l'espace post soviétique est déterminée. Dans d'autres termes, la Russie maintient ces prétentions géopolitiques sur une partie de l'ex-empire, même si elles sont fort réduites ou bien formelles.**

Dans ce contexte l'exemple de l'Ukraine ou de la Georgie sont très concluants. Il est clair que la nature et les raisons de partenariat avec l'OTAN sont différents, **mais dans tous ces cas, le cas de la Russie y compris, une volonté politique est à constater. Une chose pas moins importante est le fait que l'OTAN reconnaît le caractère démocratique de tous ces états et par conséquent la légitimation des décisions prises concernant le partenariat avec l'Alliance Nord-Atlantique.** Il est à mentionner dans ce contexte que l'OTAN a représenté dès le début le monde libre et démocratique et qu'il reste par la suite «l'exportateur» de la démocratie et de la liberté. Il est très important que cette image reste valable dans le processus de transformation, parcouru au présent par l'Alliance de l'Atlantique de Nord.

La Georgie et l'Ukraine sont des états avec des traditions démocratiques en formation, pas définies et encore fragiles et l'existence d'un fort partenaire comme l'est l'OTAN permettra plus de sûreté dans la promotion des valeurs démocratiques.

⁵⁹ L'exemple de l'ex-Secrétaire général de l'OTAN Xavier Solana, qui est devenu Haut Représentant de l'Union européenne pour la Politique étrangère et de sécurité est un exemple concluant dans ce sens

En tant qu'Organisation inter étatique, éditée à la base des principes démocratiques, l'OTAN exige et assure le respect de ces valeurs. Le degré de coopération qui est établie entre les partenaires est directement proportionnel à la manière dans laquelle les principes d'un états démocratiques sont respectés. L'obtention du statut d'« allié » est une reconnaissance de l'affirmation de la démocratie et de la liberté d'une société. La République de Moldova a encore un long chemin à parcourir dans ce sens. Le statut de la République de Moldova et le degré de coopération qu'elle a, sont directement proportionnels à son engagement politique réel. Le fait qui est à constater c'est que notamment l'OTAN est l'institution qui, selon notre avis, conditionne prioritairement le comportement du gouvernement de Chisinau.

Ce fait met en évidence à la fois l'autorité énorme détenue par l'OTAN et la grande responsabilité de laquelle l'Alliance ne peut pas se rétracter.

Bibliographie

- “OTAN”, NATO office of Information and press, Brussels 2000
- A. Ursu «Le Partenariat pour la Paix et les relations de la République de Moldavie avec l’OTAN», *L’Administration Publique*, février 1996, pag.53
- Anatol Lieven, “The End of NATO”, *Prospect*, Carnegie Foundation, Décembre, 2001.
- Gheorghe Cojocaru, «La stabilité des relations moldo - américaines et le facteur militaire dans le cadre du CEI », téléchargé du site <http://members.tripod.com/~moldova/arena/diplomatie.html>
- Ivo H. Daalder, Philip H. Gordon, “Euro-Trashing”, *Washington Post*, le 29 mai, 2002, une présentation des points de vue des ‘nay-sayers’ .
- John Vinocur, “News Analysis Is NATO ‘Relevant’ dans “Era of U.S. Power?”, *International Herald Tribune*, le 6 décembre 2001.
- Joseph S. Nye Jr , “Unilateralism Vs. Multilateralism” , dans *International Herald Tribune*, le 13 juin, 2002
- Klaus Naumann, “A global future for a balanced NATO”, *International Herald Tribune*, le 6 juin, 2002.
- le manuel de l’OTAN, *op.cit.*
- Lord Robertson, Secrétaire général de l’OTAN, discours " Le Caucase aujourd’hui: Perspectives de la coopération régionale avec l’OTAN"
- Nicu Popescu “La République de Moldova dans le système de sécurité européenne”
- Nicu Popescu, “La République de Moldova dans le système européen de la sécurité”, « La République de Moldova et l’Intégration Européenne », « La Coopération dans le cadre du Pacte de Stabilité », , Chisinau 2003, pag.70
- O. Serebrian, « Politosfera », maison d’édition Cartier, Chisinau 2001
- OTAN-Russie: forger une relation nouvelle, Bureau de l’information et de la Presse de l’OTAN
- P. Bogatu «L’OTAN devra défendre la Roumanie et la République de Moldova », 29 novembre 2002, téléchargé du site <http://www.azi.md>
- Philip H. Gordon et James B. Steinberg, “NATO Enlargement: Moving Forward”, *The Brookings Institution Policy Briefs*, no. 90, Décembre, 2001.
- Philip H. Gordon, “NATO After 11 September”, *Survival*, vol.43, no.4, Hiver 2000-2002, l’Institut International des Etudes Stratégiques.
- Philip H. Gordon, “NATO and the War on Terrorism”, *The Brookings Institution*, été 2002.
- Sean Kay, “Heading Nowhere? NATO”, *International Herald Tribune*, le 10 mai, 2002.
- Stephen J. Flanagan, “NATO and Kosovo: Lessons Learned and Prospects for Stability in Southeastern Europe”, téléchargé du site <http://wwics.si.edu/ees/special/2000/apr.00.htm>.
- Svetlana Pinzari, « Le dialogue République de Moldova – OTAN: Tendances, Problèmes et Perspectives », Rapport à la conférence de l’Académie des Relations Internationales et Etudes Diplomatiques
- The Economist*, “Stay Together, Fight Together”, le 2 mai, 2002
- The Economist*, “The New Rome Meets The New Barbarians”, le 21 mars, 2002;
- The Economist*, “Vladimir Putin’s long, hard haul”, le 18 mai, 2002.
- The Economist*, A Moment of Truth, le 2 mai, 2002 et Bronislaw Geremek, Jacques Lanxades, Peter Mandelson, Margarita Mathiopoulos
- The Economist*, Present at the creation, a survey of America’s world role, le 29 juin , 2002 Tom Malinowski, “Beware, Moscow Could Contaminate NATO”, *International Herald Tribune*, le 28 mai, 2002.
- Tom Szayana, NATO Elargment, 2000-2015, pag.79.
- V.Voronin, le discours du président de la République de Moldova, , au sommet de l’OTAN de Prague, téléchargé du site <http://www.azi.md/news>.
- Wesley Clark, “Remember NATO? It’s the Alliance the U.S. Needs”, *International Herald Tribune*, le 2 février, 2002.
- William Pfaff, “Trans-Atlantic Differences Deepen”, *International Herald Tribune; Los Angeles Times Syndicate International*, le 15 juin , 2002.